Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

Etudes et documents
paraissant tous les deux mois

N° 83
Septembre 1923

SŒUR LOUISE DE PARMÉNIE

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

Bibliothèque des Exercices
7 Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

Librairie P. Lethielleux
10, Rue Cassette
PARIS (6e ARRt)

Voir au verso Avis très importants

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Conditions d'abonnement — Bien à regret, nous sommes obligé d'angmenter légèrement le prix d'abonnement.

Pour la **Belgique**, fr. HUIT par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins Enghien. Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale.*

Pour la **France**, fr. HUIT par an. S'adresser à la LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris, 6e.

Pour les autres pays de l'**Union postale**, fr. DIX par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, en payant l'abonnement par *mandat international.*

Pour éviter les frais superflus, prière instante à tous nos abonnés de payer spontanément le prix annuel.

La Maison St Augustin d'Enghien, qui abrite la Bibliothèque des Exercices, a un compte courant à Bruxelles, Chèques Postaux N° 373.65. On peut donc faire le versement à ce compte, **en indiquant qu'il s'agit d'un abonnement à la CBE.** Dans bien des cas, on pourra aussi se servir de l'intermédiaire d'une Procure.

1906

1. S. S. Pie X et les Œuvres de retraites. P. DEBUCHY. 20 pp. Épuisé

2. La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle. H. CHAURAND. 52 pp.

3. De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite. H. WATRIGANT. Épuisé

4. Les Confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique. R. P. DIBUDONNÉ, O. C. Épuisé

5. De la direction des retraites collectives (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. ETTORI, S. J. III pp. Épuisé

6. Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace. P. DEBUCHY. Épuisé

1907

7. Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola. M. MESCHLER, S. J. 37 pp.

8. Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites ? G. LE BAIL. 38 pp.

9. La Méditation fondamentale avant saint Ignace (Essai historique et critique). H. WATRIGANT. 148 pp. Épuisé

10. Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées. R. P. WALTER. C. SS. R. 51 pp.

11. La Retraite de Vannes. V. HUBY (1678). 50 pp.

12. Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites. H. WATRIGANT. Épuisé

Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace

N° 83. ***

Sœur Louise de Parménie.
(1646-1727)

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Un ami de l'œuvre des retraites a bien voulu rédiger une esquisse de la vie de sœur Louise de Parménie, pieuse bergère bien connue dans le Dauphiné pour avoir, à la fin du XVII^e siècle, rétabli un ancien pélerinage, et l'avoir doté d'une œuvre de retraites qui fonctionna jusqu'à la Révolution française. Cette biographie nous a paru digne d'intéresser les lecteurs de la Collection de la Bibliothèque des Exercices, *et ils seront reconnaissants à l'auteur anonyme qui nous l'a offerte; avec nous ils admireront la divine Providence qui s'est servie des plus humbles instruments pour établir un nouveau centre de retraites, et prieront pour ceux qui à notre époque si agitée cherchent à développer l'œuvre des retraites fermées.*

L'auteur de la biographie n'a pas eu à sa disposition des documents nouveaux, mais il a extrait de plusieurs opuscules déjà imprimés les éléments de la notice nouvelle; nous indiquons ci-après les sources où il a puisé.

H. WATRIGANT. S. J.

AUTEURS CONSULTÉS

Auvergne (Chanoine). *La Vie de la Sœur Louise de Parménie.* Grenoble. 1887. Le Chanoine Auvergne a publié avec quelques notes et commentaires un manuscrit inédit composé vraisemblablement par un des derniers directeurs de l'œuvre des retraites de Parménie, et dédié à Monseigneur François du Caulet, évêque et prince de Grenoble (1726-1771). Il présume que l'auteur du manuscrit est Mr l'abbé Person du Ponceau, et il montre pleine confiance dans la véracité de l'auteur.

Gras de Villard (L'abbé). *Histoire de la pieuse bergère du Mont de Parménie* ou la vie de la sœur Louise, Fondatrice de la maison de Notre-Dame des Croix dans le diocèse de Grenoble, par Mr ... Chanoine de Saint-André de Grenoble, A Grenoble chez André Armand, 1764. (Bibliothèque Nationale). La première édition, 1752 se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal 13507ee.

Dom Théodore Bellanger. *Sœur Louise, la pieuse bergère de Parménie.* Paris, A. Levesque, 1873.

Dom Théodore Bellanger. *La bienheureuse Béatrix d'Ornacieu.* Grenoble, Baratier, 1886.

Clerc-Jacquier (L'abbé). *Parménie et ses vicissitudes,* 3e édition. Grenoble, Xavier Drevet, éditeur, 1874.

J.-B. Blain (L'abbé). *Vie du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle.* Paris, 1887.

I. Parménie avant le XVII[e] siècle.

Parménie est le nom d'une petite montagne dauphinoise, de 732 mètres d'altitude, isolée et d'accès assez difficile. Du haut de sa plate-forme, la vue s'étend de tous côtés sur de belles et riches campagnes. Le panorama embrasse une quarantaine de clochers : d'un côté, c'est la plaine de Tullins, réputée la plus belle vallée des Alpes, encaissée et très fertile, capricieusement sillonnée par l'Isère ; de l'autre côté, c'est la plaine de Bièvre, la plaine de Valloire, vallée d'or, bien que dénudée et peu féconde, par suite de l'absence de cours d'eau. On voit la grandiose Madone de Voiron qui domine la ville, perchée sur la roche pyramidale de Vouize, comme sur un socle colossal. Les deux flèches de l'église moderne Saint-Bruno dominent tous les autres monuments. Au loin, on distingue les points culminants du massif de la Chartreuse, dont la cime la plus haute atteint jusqu'à 2087 mètres d'altitude. La contemplation de ces sites pittoresques, dans cette vaste solitude, établit naturellement un perpétuel contact entre l'homme et les œuvres de Dieu, et répand dans l'âme quelques-uns de ces charmes mystèrieux auxquels nul ne se soustrait entièrement.

Parménie (Permagne, Permeigne), de la commune de Beaucroissant (Isère), enclavée dans le diocèse de Vienne, appartenait à l'archevêque. C'était un refuge pendant les incursions toujours renaissantes des barbares appelés Goths, Lombards, Maures, Hongres, Sarrasins, etc. Par compassion pour son suffragant de Grenoble l'archevêque de Vienne lui céda ce refuge en échange d'autres propriétés. Les évêques de Grenoble habitèrent souvent Parménie de 707 à 863 ; ils étaient seigneurs directs de ce fief et de ses dépendances. C'était alors un prieuré fortifié. Maintes fois à cette époque on voyait les murs des abbayes se couvrir de piques et de hauberts, et les moines devenir chevaliers. On s'armait, les prélats et les moines comme les autres, pour défendre son domaine. Voilà pourquoi, au VIII[e] et au IX[e] siècle, Parménie, refuge en temps de persécutions, se présente sous l'aspect d'un château-fort. Un grand nombre d'habitants de Grenoble et des environs, fuyant aussi devant les hordes barbares, accoururent sur la montagne de Parménie pour se

placer sous la protection de leurs évêques. Ces prélats y élevèrent alors une église en l'honneur de la sainte Croix, et y fondèrent en même temps un chapitre de douze chanoines réguliers de Saint-Augustin, soumis au chapitre cathédral de Grenoble. Depuis ce temps le sanctuaire a gardé le vocable de *Sainte-Croix* ou de *Notre-Dame des Croix*.

Vers 967, les évêques retournèrent en résidence fixe à Grenoble, mais chaque année, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, le 14 septembre, ils revenaient en pélerinage à Parménie, ce jour étant la solennité principale de la montagne.

Au commencement du XII^e^ siècle, saint Hugues, évêque de Grenoble, se réfugia quelque temps à Parménie, pour se soustraire aux poursuites du dauphin Guigues III. Le pieux prélat offrit au sanctuaire hospitalier une dent de sainte Apollonie qu'il avait rapportée de Rome. Cette relique, perdue depuis, a été remplacée par une autre, de la même sainte, toujours honorée d'un culte particulier. Lors de son martyre, on lui brisa les mâchoires, c'est pourquoi l'on invoque sainte Apollonie contre les maux de dents.

La montagne de Parménie porta aussi le nom de Saint-Main. Comme aujourd'hui, le culte de saint Méen y était en grand honneur. Un dicton populaire rappelle que la fête de ce saint était chômée, et prédisait « malheur à qui travaillerait ce jour-là, car il verrait ses plantations et ses arbres dévastés par les chenilles ». On invoque le saint en faveur des enfants malades, pour obtenir la pluie en temps de sécheresse, pour être préservé de la morsure des chiens enragés et pour guérir de la gale. Cette dernière maladie avait un caractère tout spécial et on la désignait sous le nom populaire de *mal Saint-Méen*. Cette gale, opiniâtre et corrosive, s'attaquait surtout aux mains. Peut-être faut-il voir l'origine de cette dévotion dans le rapprochement du nom vulgaire de la maladie, avec celui du saint tel qu'on le prononçait couramment.

Le pèlerinage très fréquenté de Parménie donna la vogue à la célèbre foire de Beaucroissant. Le 14 septembre 1221, l'évêque de Grenoble, Jean de Sassenage, présida le grand pélerinage annuel à la suite d'une promesse faite un an auparavant, jour pour jour, à l'occasion d'une inondation désastreuse qui fit un grand nombre de victimes. Les pèlerins furent si nombreux qu'il leur fallut camper dans les villages voisins. Le prélat célébra pontificalement, et dès lors, chaque année, le pèlerinage anniversaire amena une énorme affluence à Parménie.

En 1252, Falcon, évêque de Grenoble, transféra les chanoines de Parménie dans un nouveau prieuré, et les remplaça par des religieuses de saint Bruno. Il donna à leur résidence le nom de Mont-Sainte-Marie, mais ce vocable ne figure dans aucun acte public, et le peuple continua à dire Parménie (Parmeigne, Permagne). Les religieuses, en reconnaissance de la donation, devaient aux évêques de Grenoble une redevance annuelle de quatre fromages, payable à l'assemblée synodale de la Toussaint. En cas de départ des religieuses, stipulait le contrat, la propriété de Parménie retournait à l'évêché. L'église fut consacrée sous le vocable de Notre-Dame. Clément IV approuva la fondation en 1267. Un document relate que ces religieuses, à cette époque, devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel et du côté maternel. Quoi qu'il en soit, ces moniales se montrèrent toujours fort édifiantes. La règle des Chartreux leur était imposée dans sa généralité : récitation des mêmes offices, chant des Matines pendant la nuit, mêmes jeûnes à peu près constants de huit mois l'année, abstinence totale de viande même en cas de maladie extrême, abstinence d'œufs et de laitage en Avent, en Carême et tous les vendredis ; clôture absolue, la promenade permise auxChartreux étant remplacée par deux récréations quotidiennes prises en commun ; les repas étaient pris également en commun ; le travail manuel alternait avec les exercices religieux, car l'exploitation rurale était assez développée. Les moniales copiaient aussi les Livres sacrés, pratique courante dans les monastères avant l'invention de l'imprimerie.

Malgré les incursions des Pastoureaux qui, dès 1260, parcouraient par bandes le Dauphiné, pillant et incendiant les églises et les monastères sur leur passage, la Chartreuse de Parménie prospérait et, en 1300, il lui fut possible d'essaimer. Trois moniales partirent pour fonder dans le diocèse de Valence, à Eymeux, une nouvelle chartreuse, dont l'une d'elles, Béatrix d'Ornacieu, devenait prieure. Ses deux compagnes se nommaient Louise Alleman et Marguerite de Sassenage. Béatrix, que l' Église honore du titre de Bienheureuse, se distinguait par son humilité et par l'austérité de sa vie, aussi jouit-elle de faveurs spirituelles extraordinaires.

La bienheureuse Béatrix mourut vers 1310, suivie de près dans la tombe par ses deux compagnes, victimes de privations de toutes sortes. Les autres religieuses revinrent à Parménie, où furent ramenés aussi, un peu plus tard, les précieux restes des trois fondatri-

ces. La Révolution de 1793 ignora leur tombeau, qui avait déjà échappé aux profanations des Albigeois du XIVe siècle et des calvinistes du XVIe. (1) La châsse de la bienheureuse fut retrouvée intacte en 1830. Dix ans plus tard, Parménie céda une partie de son trésor aux religieuses de Beauregard, près Voiron, filles de saint Bruno. Pie IX, par un décret apostolique du 15 avril 1869, autorisa le culte de la bienheureuse, déjà vénérée comme telle depuis le commencement du XIVe siècle. Sa pierre tombale est encore incrustée dans la muraille de l'église où elle se sanctifia, à Parménie.

En 1390, les Vaudois détruisirent dans le Dauphiné un grand nombre d'établissements monastiques qui ne se relevèrent plus.L'année suivante, les bandes indisciplinées du prince d'Orange, Louis de Chalon, accumulèrent de nouvelles ruines. Les religieuses de Parménie s'enfuirent aux Ecouges, à quinze kilomètres plus loin, et le monastère où elles avaient vécu cent trente ans, fut incendié comme tant d'autres. La tourmente passée, les moniales trouvèrent leur ancienne résidence saccagée et inhabitable. Elles renoncèrent à y revenir, car il ne restait debout que le sanctuaire et le chœur de l'église avec un autel, le tout fort délabré. Les évêques de Grenoble rentrèrent donc en possession de Parménie . En 1244, le prélat régnant fit cession de la propriété au chapitre de sa cathédrale, ne se réservant que l'église qui resta propriété de l'évêché. Peu à peu abandonnées, les ruines et les terres devinrent, par prescription, propriété communale. Cependant des pèlerins visitaient encore l'église ouverte à tous les vents. En 1493, l'évêque diocésain visita les ruines ; il fit murer l'une des portes de l'église et ferma l'autre à clef, afin d'empêcher les animaux des pâturages voisins d'y pénétrer, mais il regrettait de ne pouvoir faire plus. Les choses restèrent en cet état jusqu'à ce que Louise entreprit la restauration en 1673.

II. Période de préparation.

Louise Hours, en grande vénération au XVIIe et au XVIIIe siècle dans le diocèse de Grenoble et dans les diocèses voisins, naquit en 1646, dans la paroisse du Touvet, à six lieues de Grenoble. Peu

(1) Dom Théodore Bellanger. *La Bienheureuse Béatrix d'Ornacieu*, Grenoble, 1886, p. 143.

connue sous son nom de famille, c'est sous celui de *Bergère de Parménie* ou de *Sœur Louise* que sa réputation a répandu tant d'éclat. Ses parents étaient au service du comte de Ferrières, le père en qualité de garde-bois (garde-chasse), et sa mère comme gouvernante du château. Louise était l'aînée de leurs deux enfants. A sa naissance, elle fut consacrée à la très sainte Vierge, parce qu'elle faillit mourir alors sans avoir reçu le baptême. Elle avait deux ans quand sa famille vint habiter Beaucroissant, au pied de la montagne de Parménie, à sept lieues de Grenoble. Ses parents continuèrent à servir le comte de Ferrières, dans son château d'Alivet, qui était proche, et ils reçurent de lui un petit domaine sur lequel ils se bâtirent comme ils purent une modeste maison, appelée plus tard la *Petite Parménie.* Par suite, sans doute, du malheur des temps, l'instruction et même l'éducation de Louise fut complètement négligée. A treize ou quatorze ans, elle ne connaissait encore aucun des mystères de la religion ; mais Dieu se révéla à elle dans ses réflexions solitaires, alors qu'elle gardait ses brebis en filant. Son père étant mort, sa mère songea à la marier pour lui trouver une situation, mais elle s'y refusa obstinément.

Cependant, pour soulager le pauvre veuve, la jeune fille entra au service d'une famille bourgeoise de Rives. Dans la même maison habitait un saint prêtre, qui seconda les désirs de Louise en lui expliquant le catéchisme. C'est probablement durant les deux années passées à Rives qu'elle y fit sa première communion. En l'honneur de la Passion du Sauveur, elle ne portait que des vêtements de couleur noire. A seize ou dix-sept ans, elle retourna près de sa mère et reprit ses occupations de bergère. Déjà la montagne, les bois et les pâturages de Parménie étaient pour elle un lieu de prédilection, où elle aimait à conduire son petit troupeau. Elle avait coutume de prier près de l'ancien sanctuaire, et commençait même à éprouver le désir de le voir rendre au culte divin. Près de l'autel en ruines, la pieuse bergère récitait son chapelet avec plus de dévotion que partout ailleurs.

A dix-huit ans, Louise se mit au service d'une veuve fort vertueuse à Grenoble. Cette bonne maîtresse lui voyant tant d'inclination pour la piété, lui promit de la faire recevoir à Sainte-Claire. Mais au bout de trois mois, la Providence qui la voulait à Parménie, la ramena auprès de sa mère tombée malade gravement. Sacrifiant son espoir d'embrasser la vie religieuse, elle se dévoua près de sa

chère malade durant six mois entiers. Devenue alors orpheline à vingt ans, elle servit de mère à sa sœur plus jeune, pourvut ensuite à son établissement, et, malgré les instances réitérées de ses proches, elle se résolut à garder le célibat. Elle continua comme par le passé à habiter la maison paternelle et à soigner son petit troupeau. Un jour, raconte son plus ancien historien, elle se sentit éclairée plus vivement et pressée de tendre à de plus hautes vertus. C'était à Parménie, vers 1666, qu'elle conçut ainsi le désir de se donner à Dieu sans réserve et pour toujours. Elle se demanda si vraiment elle était appelée à vivre chez les Clarisses, comme le lui avait conseillé son ancienne maîtresse à Grenoble. Assez perplexe et ne sachant à quoi se résoudre, elle décida de consulter un guide expérimenté.

Il se donnait alors une mission dans un bourg éloigné de trois lieues, et l'on en parlait dans toutes les paroisses des environs. Elle voulut s'y rendre, pour y faire une confession générale de toute sa vie, et y chercher la solution du problème qui la préoccupait au sujet de son avenir. Le pieux et savant prédicateur, auquel elle découvrit les dispositions intimes de son âme, émerveillé de tant de candeur et de simplicité, admira l'action de la grâce dans cette jeune paysanne, et lui répondit : « Allez, ma fille, aimez toujours le bon Dieu ; il a de grands desseins de miséricorde sur vous ». C'était une prophétie, et Louise reçut comme un oracle du ciel cet avis si consolant que l'événement a vérifié dans la suite. Cependant, tel ne fut pas l'avis d'autres personnes qu'elle consulta encore pour mieux préciser sa vocation. Elles ne surent pas discerner, sous la rude enveloppe et l'esprit inculte de cette fille sans éducation, ces caractères qu i révèlent l'action divine dans les âmes privilégiées. Louise, dont les mœurs restaient toujours si douces, si pures, ressemblait à ces perles précieuses qui, à l'état brut, n'ont de prix qu'à l'œil exercé du connaisseur. Aussi n'épargnait-on pas à sa piété incomprise, les dédains et une méprisante compassion ; sa vie sérieuse et austère, on la taxa d'hypocrisie ; ses jeunes compagnes surtout, pauvres vierges folles, dénigraient, et ridiculisaient cette vierge sage et prudente qui, sans s'en douter, leur donnait par ses exemples de salutaires leçons. Dans le monde, le bien sera toujours ainsi combattu par le mal. Cependant les vrais chrétiens reconnaissaient et admiraient les vertus de Louise sa candeur et cet ensemble de qualités qui concilient l'estime,

Le démon ne laissa pas de tenter violemment et à maintes reprises, cette âme d'élite dans laquelle il pressentait un adversaire futur. Mais à force de prières et de pénitences, elle obtenait une complète victoire sur l'esprit malin, et sa confiance en Dieu restait inébranlable. Sa ferveur lui inspira un désir ardent de se consacrer totalement au Seigneur par le vœu de virginité. Un jour qu'elle priait dans une grange, cette inspiration devint si forte et l'attrait si grand que, sans différer davantage et sans avoir consulté personne, elle prononça sur-le-champ, avec un vif élan d'amour, les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Assurément, un acte si important, accompli sans conseil, allait contre les règles de sagesse et de prudence que doit suivre la vraie dévotion, mais l'impulsion de la grâce si puissante empêcha Louise d'y réfléchir. Elle avait alors vingt-trois à vingt-quatre ans. Le bon Maître eut égard à la simplicité de cette belle âme, à la droiture de ses intentions, à l'amour sincère de ce cœur pur, et il agréa pleinement cette consécration sans partage et sans délai ; il voulut à son tour se communiquer à elle sans réserve. Il la remplit donc d'une surabondance de grâces, et surtout d'une force, d'une fermeté inébranlable dans l'accomplissement de ses vœux. Elle reçut une plus grande facilité pour la prière : elle parla désormais plus familièrement au Sauveur, l'entretenant généralement de tout ce qui la regardait, lui demandant conseil en toutes choses, lui exposant ses désirs et ses besoins, avec la liberté et la confiance d'une âme qui peut attendre beaucoup, parce qu'elle a donné tout ce dont elle pouvait disposer. Cette disposition se manifesta par un désir ardent de prendre place plus souvent à la table sainte. Malheureusement, à cette époque, le jansénisme régnait, même chez des prêtres vertueux, et la communion était une faveur bien rare parmi les personnes de la condition de Louise. Son curé ne voulant la confesser et la communier qu'une fois par mois, elle dut se soumettre. Toutefois, ce lui était une bien douce consolation quand elle pouvait, de temps en temps, se rendre à Tullins ou à Moirans, à une lieue de chez elle, et que des confesseurs, qui la connaissaient, voulaient bien l'admettre au divin banquet.

Louise éprouvait le besoin d'une direction spirituelle, et elle voulut d'abord soumettre toute sa conduite au curé de sa paroisse. Mais si tous les prêtres approuvés ont le pouvoir d'absoudre et peuvent remplir utilement les fonctions de confesseur, il n'en est plus de même quand il s'agit de guider des âmes privilégiées dans les voies

de la perfection. Sainte Thérèse a particulièrement insisté sur ce point. Aux premières ouvertures de Louise, son curé la renvoya assez brusquement, la traitant de visionnaire et de bigote.

Cet échec ne découragea point la pieuse bergère. Elle se sentit portée à aller faire une neuvaine à Notre-Dame-de-l'Osier, à trois lieues de chez elle, pour obtenir un bon directeur par l'intercession de la Mère de Dieu. Elle s'y rendit aussitôt et jeûna tous les jours au pain et à l'eau, sans prendre aucune autre nourriture, sinon un potage qu'on lui donna quelquefois par charité lorsqu'on s'aperçut qu'elle n'avait que du pain. Sa neuvaine achevée, elle repartit, et passant par Tullins elle ne manqua point d'aller à l'église, selon sa coutume, pour y adorer le Saint-Sacrement. Or, à ce moment même, un prêtre, agenouillé au pied de l'autel, paraissait prier avec beaucoup de ferveur. C'était M. Durand, curé de Voreppe, qui prêchait alors le carême à Tullins. Frappée de la piété que reflétait en lui tout son extérieur, Louise crut reconnaître dans ce prêtre le directeur qu'elle venait de demander à notre Seigneur, par la médiation de la très sainte Vierge. C'est pourquoi elle s'adressa à lui avec une confiance entière et lui découvrit toutes ses aspirations intimes, particulièrement son vif attrait pour la communion fréquente. Le saint prêtre la reçut avec charité et l'encouragea dans son dessein de communier souvent ; il l'affermit dans ses bonnes dispositions de complet abandon à la Providence lui donna des conseils appropriés à son état d'âme, et la trouvant si parfaitement docile, il consentit à la diriger tant qu'il séjournerait à Tullins, et plus tard, quand elle pourrait aller le trouver à Voreppe, dont trois lieues la séparaient.

Tout heureuse du succès de son pieux pélerinage, et sûre désormais d'avoir les conseils d'un guide éclairé, Louise reprit sa vie ordinaire, s'appliquant aux exercices de piété sans négliger ses devoirs d'état. Plus que jamais, elle gravissait les hauteurs de Parménie et se complaisait dans cette solitude. Son cœur se serrait en contemplant les ruines de l'ancien monastère, et chaque fois qu'elle considérait ce délabrement, elle éprouvait un désir ardent et toujours nouveau d'y voir au moins un autel, dans une petite chapelle, pour que l'on puisse comme autrefois y célébrer la sainte messe. Son désir croissait encore lorsqu'elle jetait les yeux sur une ancienne pierre d'autel, qu'on distinguait entre les autres au milieu des décombres. Elle gémissait alors de n'être qu'une bergère pauvre et

ignorante, à jamais incapable de venir à bout d'un pareil dessein. Dieu agréait cependant ses pieux désirs, et il préparait cette âme de son choix à remplir la mission qu'il lui destinait. L'heure allait sonner où il lui ferait connaître sa volonté et, une fois de plus, le Tout-Puissant se servira d'un chétif instrument pour accomplir de grandes choses.

III. La Vocation.

Un jour, Louise conduisit ses brebis sur la montagne, et en confia la garde pour quelques instants aux autres bergères qui, comme elle, amenaient leurs troupeaux à Parménie. Elle profita de ce répit pour aller prier, selon sa coutume, près de l'église en ruines. Elle crut entendre intérieurement la voix de notre Seigneur, lui disant très distinctement : « C'est ici le lieu que je me suis choisi pour y être honoré ; je veux que tu m'y bâtisses un tabernacle. » D'après l'un de ses historiens, Louise achevait ce jour-là, 14 septembre, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, une série de prières qu'elle avait promis de réciter durant sept jours consécutifs, en l'honneur des sept allégresses de la très sainte Vierge. Cette voix intérieure qui lui réclama, à maintes reprises, la reconstruction du sanctuaire abandonné, n'était par une illusion. Il n'y avait là pour la pieuse paysanne ni vision, ni apparition, ni rêves d'imagination. C'était un de ces mouvements intérieurs et puissants qui captivent et entraînent, une de ces communications plus intimes que Dieu réserve aux âmes simples et candides (Prov., III, 32). En effet, on ne pouvait s'y tromper. Pauvre et timide fille des champs, ne sachant ni lire ni écrire, et ne parlant que le patois de la contrée, Louise était étrangère à toute science divine et humaine ; mais à partir de ce jour de plus intime communication avec son Dieu et avec la Reine du ciel, l'humble paysanne est transformée et devient une autre créature, versée dans la science des saints, capable de donner des conseils ; désormais elle parle avec onction et précision des vérités les plus sublimes de la religion ; elle devient saintement hardie et entreprenante, quoique toujours prudente. La suite de son histoire mettra en évidence le caractère, les vertus, les connaissances, la pénétration qui brillèrent dans la bergère devenue sœur Louise. Et l'on devra convenir qu'elle n'était ni extatique, ni visionnaire, ni extravagante,

mais simplement une fille de foi et d'obéissance, une âme privilégiée.

Louise confia au directeur de sa conscience, le seul juge vraiment compétent à ses yeux, ses impressions intimes, ses faveurs spirituelles, ses inspirations et l'idée qui l'obsédait, la poursuivait sans relâche de relever, en l'honneur de Marie, l'ancienne chapelle de Parménie. Le prêtre éclairé et prudent lui conseilla l'humilité et la mit en garde contre l'illusion possible. Elle s'en ouvrit aussi à Madame La Coste, de Tullins. Cette dame, voyant la bergère venir assez souvent à l'église de la paroisse, et y passer des matinées entières à genoux devant le Tabernacle, l'avait prise en affection et l'invitait fréquemment à prendre quelque nourriture chez elle avant de se retirer. Ayant reçu la confidence de Louise, cette respectable dame la traita d'abord de petite folle ; mais ensuite considérant la piété et la simplicité qu'elle avait toujours admirées dans cette pauvre paysanne, et constatant sa constance dans cette extraordinaire résolution, elle lui conseilla d'aller à Saint-Marcellin, consulter à ce sujet la Mère Bon, religieuse ursuline alors en grande réputation de sainteté (1). C'était un trajet de trois lieues à franchir. La religieuse écouta avec attention la confidence ingénue de Louise, et la rassura en lui affirmant que cette inspiration lui semblait venir sûrement de Dieu ; elle l'encouragea à travailler de tout son pouvoir à rétablir la chapelle de Parménie et lui prédit le succès. Toutefois, elle lui recommanda aussi de ne rien faire sans l'assentiment de son directeur de conscience. Enfin, elle lui conseilla encore d'aller consulter à Grenoble le P. Des Gorges, saint et savant dominicain, particulièrement estimé de Mgr Le Camus, alors évêque de Grenoble, à cause de son zèle à former de bons prêtres, avant l'établissement des séminaires (2).

Admise auprès du P. Des Gorges, Louise lui découvrit, avec sa candeur et sa simplicité habituelle, ses dispositions intimes et la voie dans laquelle la Providence semblait l'appeler. Le religieux l'écouta avec bonté, puis, après avoir tout examiné sérieusement, il décida comme la Mère Bon, que ce dessein venait de Dieu et qu'elle

(1) Le P. Maillard, S. J., a publié *La Vie de la Mère Marie Bon.* Paris. 1686.

(2) Sœur Louise devint membre du Tiers Ordre de saint Dominique comme il conste d'un extrait du livre des Professions du Tiers Ordre de saint Dominique de la ville de Grenoble. Gras de Villard donne cet extrait à la suite de son livre, édition 1764.

en devait poursuivre l'exécution. Pour faciliter l'entreprise, il mit sa confidente en rapport avec un prêtre éminent, M. Canel, chanoine théologal de Saint-André, official, conseiller-clerc au parlement, prédicateur renommé et directeur expérimenté. Lui aussi, après avoir mûrement réfléchi, se prononça pour l'affirmative, et encouragea Louise à répondre aux inspirations de la grâce.

Encouragée par des personnages aussi autorisés, la pieuse paysanne retourna à Saint Marcellin et rendit compte de ses démarches à la Mère Bon. Celle-ci, charmée de voir le succès de ces premières tentatives, lui conseilla d'aller voir encore l'évêque du diocèse, si le P. Des Gorges était du même avis. On se trouvait en 1673. Depuis deux ans, Mgr Le Camus dirigeait le diocèse. Ce prélat, après avoir fait les délices de la cour et de Louis-le-Grand par son esprit, était alors la gloire du clergé de France par son zèle, sa science et sa pénitence. De la part d'une humble bergère qui ne savait parler que le patois de son village, se présenter devant un évêque de cette réputation, c'était une entreprise assez hardie et quelque peu téméraire Pleine de confiance en Dieu et ne cherchant qu'à répondre à l'appel divin, Louise osa se présenter à l'évêché et pria M. Lyons, aumônier et secrétaire du prélat, de bien vouloir lui obtenir une audience de Monseigneur. Assez surpris de cette demande, le secrétaire hésitait ; ce que voyant, elle lui exposa ingénument le but de sa démarche. Mais à peine M. Lyons eut-il entendu parler d'inspiration extraordinaire de bâtir une église, qu'il regarda cette fille comme une visionnaire, et, la prenant par le bras, il la mit tout bonnement à la porte.

Louise alla confier sa déconvenue à M. Canel et au P. Des Gorges, les priant d'intervenir eux-mêmes pour lui obtenir une entrevue avec l'évêque. Ceux-ci y consentirent, car ils étaient intimement convaincus de la sincérité de leur protégée et croyaient à sa mission. Le prélat, sur leurs instances, consentit donc à recevoir la pieuse bergère, et il l'accueillit paternellement. Mais quand elle eut fait connaître son dessein de relever les ruines de Parménie pour répondre à l'inspiration divine, l'évêque lui demanda où elle trouverait de l'argent et quels moyens elle emploierait pour venir à bout d'une si difficile entreprise. Louise répondit en toute simplicité : « Je n'ai rien, Monseigneur, mais celui qui me presse depuis cinq à six ans possède assez de moyens et de pouvoirs pour me venir en aide, si c'est sa volonté, et j'attends d'apprendre de vous s'il en est ainsi.

— Tu ferais bien mieux, répliqua le prélat, de travailler à réparer et à orner l'église de ta paroisse, qui en a un grand besoin. — Monseigneur, je vous demande pardon, reprit-elle aussitôt, mais il me semble que le bon Dieu ne demande pas cela de moi ; il y a d'autres personnes qui en sont chargées. » Alors le prélat la congédia pour un an ou deux, en lui recommandant de bien prier Dieu pour qu'il lui fît mieux connaître sa volonté. Louise se soumit filialement au délai imposé par la Providence, et en sortant de l'évêché, elle alla s'agenouiller devant le Tabernacle, dans la cathédrale, demandant à Notre-Seigneur de lui ôter cette pensée de l'esprit si elle n'était pas conforme à sa volonté, ou bien d'employer à cette bonne œuvre quelque autre personne plus capable qu'elle, par sa fortune et ses talents, de mener à bonne fin ce vaste dessein : « Vous savez bien que je suis pauvre, disait-elle humblement, et que je n'ai rien de tout ce qu'il faudrait pour cela. » Réconfortée par sa prière si confiante, elle se sentit plus fortement portée à poursuivre jusqu'au bout son projet, persuadée que Dieu lui viendrait en aide.

Vers la fin du délai fixé par l'évêque, celui-ci se trouva en visite pastorale à Tullins, et l'on conseilla à Louise d'aller demander une seconde fois au prélat la permission qu'elle désirait. Elle y sentait une extrême répugnance, bien compréhensible, vu sa timidité naturelle et le peu de succès de sa première démarche. Toutefois, ayant obtenu une audience par le crédit de M^me^ La Coste, elle se présenta à l'heure dite et fut reçue avec bonté. Tout interdite, elle eut d'abord beaucoup de peine à parler, malgré les encouragements de l'évêque, et quand elle parvint à dompter son émotion, elle dit en tremblant : « Monseigneur, je vous supplie de me permettre de bâtir une chapelle à Parménie ; c'est la volonté de Dieu. — Comment sais-tu que telle est la volonté de Dieu ? — C'est par les inspirations fortes et continuelles que j'ai depuis cinq à six ans, et parce qu'il n'est pas en mon pouvoir d'y renoncer, quelque effort que je fasse pour ne plus y penser. — Prie Dieu qu'il me fasse connaître sa volonté, conclut le prélat,et demeure en repos en attendant : lorsque j'aurai connu la volonté de Dieu, j'en écrirai à M. Le Curé de Beaucroissant. Va seulement donner ton nom à M. Lyons, afin qu'il m'en fasse souvenir. » Louise obéit, mais le secrétaire de l'évêque l'ayant entendue, la traita une seconde fois de folle et de visionnaire, en la congédiant brusquement. La bergère se retira couverte de confusion, mais sans murmure et sans découragement, et vint rendre compte

de tout à son curé à qui le prélat avait promis d'écrire à son sujet.

Sept ou huit mois s'écoulèrent sans qu'elle entendit parler de rien. A certaines heures, tous ces rebuts, ces obstacles, ces délais la tentaient violemment d'abandonner une œuvre qui laissait indifférents ceux mêmes à qui il revenait de la patronner, d'autant plus qu'elle n'apercevait toujours aucun moyen humain de réaliser son projet. Elle redoublait alors ses efforts pour n'y plus penser, mais inutilement : la poussée de la grâce l'obsédait, et un sentiment d'inébranlable confiance surnageait au-dessus des agitations de son âme ; malgré tout, elle gardait sa foi dans un succès prochain et définitif. La sainte lenteur de l'autorité à accéder à ses désirs ne la décourageait pas. Les œuvres de Dieu portent toujours d'ailleurs le cachet de l'épreuve : *probate* (*spiritus*) *si ex Deo sint.* (I. Joannis, iv, 1).

IV. **Humbles débuts.**

La première fois que Louise remonta à Parménie après son entrevue avec l'évêque, elle passa, selon son ordinaire, quelques heures en prières près de l'église ruinée. Elle se sentit alors toute pénétrée des effets prodigieux que la divine Providence peut produire, quand elle le veut ; elle promit à Dieu de ne jamais se rebuter devant les difficultés faciles à prévoir, mais qu'aussitôt obtenue la permission du prélat, elle se dévouerait entièrement à l'œuvre de la reconstruction de l'église. En se relevant pour retourner chez elle, elle aperçut sur une pierre un petit liard de la valeur de deux deniers, monnaie infime de ce temps-là. Dans sa profonde conviction que le Tout-Puissant peut opérer des merveilles pour parvenir à ses fins, elle prit ce petit liard comme lui étant paternellement offert par le Seigneur, et elle s'écria avec un élan d'ardente foi : « Mon bon Jésus, voici pour commencer votre maison ! Il vous est aussi aisé de m'accorder tout ce qu'il faudra pour continuer, qu'il vous l'a été de me donner ce petit liard ; je le reçois de votre main comme un gage qui me fait espérer le reste. » Cet événement, insignifiant en apparence, lui sembla un signe providentiel qui l'encourageait à persévérer dans ses desseins.

Louise se rendit aussitôt à Voreppe, chez son directeur, l'abbé Durand, et elle lui montra sa trouvaille en lui exposant les sentiments de foi et de confiance qui en étaient la suite. Le saint

prêtre admirait toujours davantage les vertus de cette âme privilégiée, mais, ne se sentant pas en position de l'aider efficacement dans son entreprise, il lui conseilla de s'adresser pour sa direction à M. Canel, plus à même de la seconder par sa haute charge, sa science, son crédit et son influence à l'évêché. Le chanoine, vu ses multiples occupations, refusa d'abord, en arguant du peu de loisirs dont il disposait. L'humble bergère fit tomber cette objection en lui disant avec sa simplicité naturelle : « Monsieur, je ne vous demande qu'un quart d'heure tous les trois mois : cela ne fait qu'une heure par an. » Cette réplique lui plut, et depuis il l'écouta toujours très volontiers, d'autant plus qu'elle tînt parole et que d'autre part, avec son esprit simpliste, elle allait directement au fait sans se perdre en digressions inutiles. Elle montra, en toute occasion, un cœur droit et docile ne cherchant qu'à discerner et à suivre fidèlement la conduite de l'esprit de Dieu.

Grâce à l'intérêt toujours croissant que le chanoine Canel témoignait à Louise, sa cause prenait un aspect plus favorable, et l'on s'en entretint à l'évêché. Un jour, Mgr Le Camus demanda au Curé de Beaucroissant comment se comportait une certaine dévote de sa paroisse qui voulait rétablir l'église de Parménie. Sur le rapport élogieux du pasteur, le prélat convoqua Louise, et celle-ci, plus confiante, renouvela sa demande d'autorisation pour entreprendre de relever Parménie de ses ruines. « Mais, lui objecta Monseigneur, as-tu de l'argent pour commencer? — Voilà tout mon argent, repartit Louise, en tirant de sa poche son petit liard, j'ai trouvé cette pièce sur la pierre d'autel de Parménie. » Le ton de conviction et de candide simplicité qui marquait cette réponse, pénétra l'évêque d'admiration. « Va, ma fille, dit-il, si tu as le courage de bâtir une chapelle à Parménie, je te le permets ; mais ne compte pas sur ma bourse pour le moment, car je veux voir par l'exécution si ton entreprise est bien l'œuvre de Dieu. Je te permets de quêter dans ce but. » Cette permission enfin obtenue la combla de joie ; elle remercia le prélat, lui demanda sa bénédiction pour elle et pour son projet, puis elle courut à la cathédrale pour se prosterner au pied de l'autel et épancher sa reconnaissance d'un si heureux résultat.

Au commencement de février 1673, le curé de Beaucroissant reçut une lettre de l'évêché, l'informant que l'autorisation de rétablir la chapelle de Parménie était accordée. En règle désormais

avec l'autorité ecclésiastique, Louise, sur le conseil de personnes sages, se mit aussi en mesure d'obtenir l'agrément des Chartreux, jadis propriétaires de Parménie. S'étant rendue à leur monastère de Prémol, elle obtint sans peine le consentement de la prieure et du Supérieur autorisé. Puis, sur l'avis du chanoine Canel, sans perdre de temps, elle commence à quêter durant la sainte quarantaine de cette même année 1673, dans la ville de Tullins. Elle recueillit de cinq à six francs, avec beaucoup de désagréments de toute sorte. Comment surmonter, sans ressources suffisantes, les difficultés extrêmes de l'entreprise. Il s'agissait de rebâtir de fond en comble une église en ruines sur une montagne élevée, à la distance d'une lieue de tout village ; il fallait y transporter de fort loin les matériaux et jusqu'à l'eau elle-même. Et voilà qu'après avoir surmonté sa vive répugnance à tendre la main, elle était souvent mal accueillie par des personnes riches sur lesquelle elle comptait, et qui regardaient son projet comme une folie ; sans parler des assauts du démon s'acharnant à la décourager, pour lui faire abandonner une entreprise dont il entrevoyait les fruits de salut. Sa santé même fléchit au moment où elle se mettait à l'œuvre, et les forces semblèrent lui manquer pour supporter tant de fatigues en perspective.

Louise eut heureusement la pensée d'aller confier ses peines et ses appréhensions à son nouveau directeur, le chanoine Canel. Celui-ci n'eut pas de difficulté à lui faire comprendre la tactique du démon, toujours empressé à empêcher l'œuvre de Dieu, et il lui conseilla d'aller puiser des forces et du courage dans la sainte communion. Soutenue par ces sages avis, elle se remit à quêter sans tenir compte des rebuts et des affronts. La Providence vint à son secours en lui ménageant l'aide d'une pauvre fille qui s'offrit à l'accompagner dans ses démarches et à prendre la parole pour elle. Louise accepta cette offre avec joie, et désormais toutes deux mendièrent de compagnie, s'encourageant l'une l'autre et se consolant mutuellement. Après Tullins, la Côte-Saint-André et Saint-Marcellin virent les deux quêteuses à l'œuvre, mais le résultat de leurs efforts fut bien médiocre.

Dans sa confiance illimitée en la Providence, Louise fit commencer les travaux à Parménie durant la semaine pascale. On débuta par déblayer l'emplacement de l'ancienne chapelle. Quelques paysans consentirent à prêter leurs bras, et tant que les maigres

ressources de sa première quête lui permirent de nourrir et de payer les ouvriers, elle s'occupa à préparer les matériaux. Une quête à Grenoble rapporta trente francs, une autre à Valence recueillit cent vingt francs. Mais en retour que d'humiliations accueillirent Louise dans cette dernière ville : l'évêque de Valence, prévenu contre elle et la prenant pour une intrigante, menaça même de la faire chasser de la cité. Par contre, deux demoiselles pieuses hébergèrent Louise, l'aidèrent dans sa quête, et grâce à leur bienveillance, on lui donna une ânesse chargée de divers objets, prémices du mobilier et des ornements qu'il lui fallait pour sa chapelle.

Cependant les travaux continuaient sans interruption à Parménie, et les dons de la charité privée arrivaient en temps opportun, pour renouveler l'ardeur et la confiance de tous. Les paysans du voisinage, n'ayant pas d'argent à donner, offrirent leur bonne volonté avec un zèle enthousiaste. Les uns fournissaient le bois, les autres charriaient les matériaux, ceux-ci contribuaient à alimenter les travailleurs, ceux-là s'activaient sur les chantiers. La plupart se contentaient de la nourriture pour tout salaire. Il leur fallait le plus souvent passer la nuit en plein air, sans abri, couchés sur des fascines et des feuilles, voire sur la terre nue. Hommes et femmes rivalisaient d'empressement. Malgré les fatigues et les privations, aucun des travailleurs ne fut aux prises avec les maladies ou les infirmités dans le cours de ce rude labeur. Il en fut de même pour les deux quêteuses dans leur courses et dans leur séjour intermittent sur la montagne. Visiblement, Dieu bénissait l'entreprise, et l'opinion publique commençait à revenir sur ses premières impressions. Les gens de bien, d'abord défiants et soupçonneux devant cette étrange initiative, admiraient en attendant mieux.

Au retour d'une de ses quêtes, Louise éprouve une agréable surprise en arrivant sur sa chère montagne. Une dame charitable des environs venait d'y faire apporter toutes les tuiles nécessaires pour couvrir la chapelle. Encouragée par ce don providentiel, elle se hâta de faire achever la voûte du sanctuaire et de le couvrir de sa toiture. Elle fit clore l'entrée par une grande cloison de bois, comme si elle entrevoyait l'avenir ; rien ne faisait prévoir alors un agrandissement futur et Louise n'y songeait pas. Par le fait, il en fut ainsi cependant plus tard. En moins d'un an, tout était achevé et approprié, la sacristie avait son calice et son ameublement, rien ne manquait de ce qui était requis pour célébrer la sainte messe.

Commencée le 4 avril 1673, la chapelle se trouvait terminée à la semaine sainte de 1674, année où la fête de Pâques tombait le 25 mars. Un si prompt succès, qui laissait Louise dans son humble modestie, lui attacha davantage ses protecteurs, nombreux déjà et lui attira l'estime de beaucoup de gens qui s'étaient d'abord moqués de son projet. La mère du chanoine Chanel fit poser dans la chapelle un magnifique tableau, et donna en outre un calice et quatre chasubles. Tout était prêt, la nouvelle église n'attendait plus que la bénédiction pour être livrée au culte.

Quelle immense consolation pour Louise, quand, le 3 mai 1674, le chanoine Canel, délégué par l'évêque de Grenoble, procéda à la cérémonie, assisté par quatre prêtres de la ville épiscopale, dont chacun y célébra la messe à son tour. On y distribua le pain de vie à une foule de pèlerins, car le concours populaire était vraiment extraordinaire. Le chanoine prêcha à la multitude réunie devant l'édifice, et rien ne peut rendre l'expression de confiance et de bonheur des assistants. On priait, on invoquait Marie, on chantait des psaumes et des cantiques, tandis que le cœur de Louise débordait d'allégresse et de pieuse reconnaissance.

Ainsi fut relevé le sanctuaire de Parménie : les mains des pauvres en assemblèrent les matériaux, les aumônes en creusèrent les fondements, la Providence en dressa les murailles, et enfin la confiance en Dieu l'acheva miraculeusement. Mais cette modeste chapelle, ainsi plantée dans la solitude, *invenimus eam in campis silvae* (*Ps.* CXXXI, 6), était comme une pierre d'attente, réclamant comme accessoires de nouveaux et imposants travaux. Tous les anciens bâtiments claustraux étaient en ruines et n'offraient plus un seul coin habitable. Louise s'institua gardienne de la chapelle et se construisit, avec des genêts et de la terre grasse, une petite cabane qu'elle couvrit de paille. Plus de vingt ans après cette cabane subsistait encore, au dire de témoins contemporains. C'est là qu'elle se retira avec sa compagne fidèle après la cérémonie et le départ des pèlerins, là qu'elle vécut sept années dans une pénitence austère et une grande pauvreté, là qu'elle restait parfois seule durant des semaines entières, quand sa compagne travaillait dans la plaine. De loin en loin, très rarement, un prêtre montait à Parménie pour y dire la messe ; mais tous les autres jours, quelque temps qu'il fît, même au plus fort de l'hiver, alors que le trajet devenait fort dangereux, les deux solitaires descendaient dans la plaine pour

aller communier à la paroisse. Sans respect humain, malgré les calomnies dont on les accabla, malgré de multiples dangers d'ordre moral ou d'ordre matériel, elles persévérèrent dans ce genre de vie, triomphant par leur patience et leur ferveur de toutes les épreuves et de tous les assauts de l'enfer. Mais le Seigneur ne voulait pas laisser cette lumière sous le boisseau, et, par obéissance, Louise dut encore fréquenter et édifier le monde, comme nous allons le voir.

V. La fondation.

Le chanoine Canel étant venu par dévotion célébrer la messe dans la chapelle de Parménie, se sentit inspiré d'enjoindre à Louise de recommencer ses quêtes, afin d'agrandir le sanctuaire beaucoup trop petit pour contenir la foule de pèlerins à certains jours. Malgré sa répugnance et sa peine, elle obéit, et sur le conseil de son guide elle partit pour Lyon. Mais à peine arrivée dans cette ville, où une dame pieuse la reçut dans sa maison, elle eut la douleur de voir sa compagne, qui l'avait suivie, tomber malade. Mais elle eut aussi la consolation de rencontrer un bon confesseur, dans la personne de M. Courbon, vicaire général, supérieur des religieuses (1). Pour la mettre à l'épreuve, il lui ordonna d'aller prier tous les matins dans une église de la ville, différente chaque jour, d'y assister aux messes qui s'y disaient en attendant qu'une personne quelconque l'invitât à se restaurer chez elle, d'accepter la première invitation qui lui serait faite, sans aller manger ailleurs que là. Louise suivit ponctuellement cette singulière prescription, se confiant absolument dans la Providence. Et chaque jour elle fut invitée par l'une ou l'autre personne, frappée de sa piété et de sa modestie, ainsi que de son aspect de paysanne étrangère. L'une de ces personnes la présenta à son frère, M. Chambaud, ecclésiastique riche et bienfaisant, qui se fit son protecteur et lui donna l'hospitalité. En retour, elle lui conseilla de réformer le train de sa maison, où il restait encore quelques usages mondains. « Quittez, lui dit-elle avec sa simplicité et

(1) Mr Courbon, docteur en théologie, avait d'abord été curé de Saint-Cyr. Il est connu par plusieurs ouvrages sur l'oraison généralement fort estimés. Vr Auvergne, *Vie de la Soeur Louise*, p. 45 et p. 138.

sa liberté coutumières, quittez ces jeux et ces conversations inutiles ; ne prêtez pas votre maison à ces désœuvrés. » Louise fut reçue, lors de sa quête à Vienne, par l'archevêque qui, après l'avoir entendue, la tint en haute estime désormais.

Au retour, elle consulta la Mère Bon et le chanoine Canel, puis, revenue à Parménie, elle entreprit les travaux d'agrandissement et de construction, avec le même zèle et le même succès qu'auparavant. Elle trouvait dans les quêtes, surtout à Lyon, des ressources suffisantes, et bientôt on la connut dans toute la région. Une religieuse qui l'accompagnait parfois dans ses visites, disait : « L'empressement pour entendre Louise parler du bon Dieu était si grand, que les chambres se remplissaient de monde dans les maisons où nous allions, et afin qu'elle n'aperçut pas ceux qui entraient et qu'elle n'en fût pas interrompue, on tâchait toujours de la placer de manière qu'elle tournât le dos à la porte. En faisant sa quête, elle entrait librement dans la boutique des ouvriers et leur parlait de l'amour de Dieu avec une onction et une force qui les étonnaient et les persuadaient. » Les travaux s'activaient à chaque retour de la quêteuse, et d'ailleurs le zèle désintéressé des populations voisines ne fut pas moins général et empressé qu'au début (2).

Sur ces entrefaites, Mgr Le Camus arriva en visite pastorale à Tullins, accompagné précisément du chanoine Canel. Louise vint saluer le prélat, celui-ci s'informa de la chapelle et lui demanda s'il n'y manquait plus rien. La réponse fut spirituelle « : Monseigneur, il n'y manque plus qu'un prêtre : il monte chaque jour à Parménie beaucoup de personnes en dévotion, qui seraient heureuses d'y entendre la sainte messe. Puisque vous m'avez permis de faire bâtir et de faire bénir ma chapelle, il faut, s'il vous plaît, m'accorder un gardien, et me donner un bon prêtre. – De quoi le nourriras-tu ? où le logeras-tu ? A quoi s'occupera-t-il ? — Pour le temporel, dit Louise, notre Seigneur y pourvoira ; c'est lui qui m'a donné le moyen de commencer, il me donnera bien le moyen d'achever, c'est son œuvre. Pour ce qui est de l'occupation du bon prêtre, elle ne lui manquera pas, car il vient déjà bien du monde en dévotion à la chapelle, et j'espère que Dieu en tirera sa gloire, si vous voulez bien accorder votre approbation à quelque bon prêtre pour y dire la

(2) Auvergne, p. 50.

sainte messe et y confesser. » Pour toute réponse, l'évêque lui objecta qu'il fallait d'abord établir un cabaret à l'usage des pèlerins. Mais Louise se récria : « Un cabaret ! ah ! Monseigneur, à Dieu ne plaise ! — Mais comment pourras-tu recevoir tout ce monde qui viendra ? dit encore le prélat. — Monseigneur, je me fie à la parole de notre Seigneur qui a dit : *Cherchez le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît.* Il a multiplié les pains et nourri cinq mille hommes dans le désert : il est aujourd'hui aussi puissant qu'alors. » A tant de foi, il n'y avait rien à objecter. Cependant Louise dut attendre encore.

En 1681, l'évêque revint à Tullins, toujours accompagné du chanoine Canel. Louise accourut près du prélat, et renouvela sa demande avec plus d'instance que jamais, encouragée par M. Chambaud. Ce digne prêtre était venu récemment à Parménie, et lui avait promis que Dieu pourvoirait à tout par son entremise dans un autre pèlerinage qu'il viendrait faire sur la sainte montagne. Pleine de confiance, Louise se présenta donc à son évêque et lui dit avec une hardiesse extraordinaire chez une pauvre fille : « Monseigneur, il ne manque à la chapelle qu'un bon prêtre ; ce n'est pas pour les oiseaux des bois de Parménie que notre Seigneur l'a fait bâtir : ceux qui y viennent en dévotion n'ont personne à qui se confesser, plusieurs même y perdent la messe. J'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir, vous êtes responsable du reste, Monseigneur, et de tout le bien qui manque de s'y faire et qui s'y ferait s'il y avait un bon prêtre qui y résidât. » Loin de s'offenser de cette vivacité, le prélat, admirant son zèle, lui objecta néanmoins : « Où prendre le prêtre que vous me demandez ? Cherchez-en un qui veuille bien y aller, et je l'approuverai. »

Par cette réponse, l'évêque comptait bien être délivré pour longtemps des sollicitations de Louise, car il ne pouvait croire qu'elle trouverait un prêtre acceptant de vivre en ermite dans un désert généralement dépourvu de tout. Mais il fut bien surpris de la voir revenir deux jours après, accompagné d'un saint prêtre du diocèse de Vienne, décidé à se consacrer à cette belle œuvre. Louise était allée le chercher elle-même à la Frette, et elle avait tant prié tout le long du chemin qu'un succès inespéré couronna sa démarche. L'évêque y vit un signe de la divine volonté et une récompense des supplications et des bonnes œuvres que Louise multipliait depuis sept ou huit ans pour l'obtenir. D'ailleurs, ce saint prêtre, M. Roux,

offrait toutes les garanties désirables pour remplir le ministère dont il s'agissait. Monseigneur l'approuva pour la prédication et l'administration des sacrements à Parménie, sous la dépendance immédiate de l'Ordinaire. En octobre 1681, M. Roux entra en fonctions et se dévoua dans ce poste pendant plus de trente ans. Il connaissait déjà, par la Mère Bon, les détails de l'entreprise à laquelle il s'associait, et il était même venu en personne sur la sainte montagne pour tout voir de ses yeux. Plusieurs fois depuis, il était revenu y dire la messe, puis y avait passé tout le mois de septembre de cette même année 1681, se proposant d'y faire ainsi tous les ans une retraite, mais sans porter plus loin ses vues, quant à Parménie. C'est donc en toute connaissance de cause qu'il céda aux instances de Louise, malgré les répugnances de la nature et les scrupules d'une prudence humaine. Il vit dans cette proposition un indice de la volonté de Dieu, et se promit de faire tout ce que lui conseillerait le saint et savant prélat. C'est dans ces saintes dispositions que, malgré les objections et les remontrances de sa parenté, il se rendit près de l'évêque de Grenoble, et l'approbation de ce dernier prouva que la Providence voulait voir se développer l'œuvre naissante.

Quand Louise vit arriver l'abbé Roux, ayant pour tous bagages son bréviaire et son crucifix, elle lui dit agréablement : « Monsieur Roux, je tire un très bon augure de ce que la chair et le sang, le monde et l'amour-propre, n'ont point de part à votre entrée ; vous en serez plus fort pour les combattre et dans vous et dans les autres. » Il lui fallait, en effet, une forte dose de vertu pour supporter sans se plaindre tout ce qu'il y eut à souffrir, dans les commencements, du dénuement et de la pauvreté. Mais bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans les environs, et les pèlerins, de plus en plus nombreux, aidèrent Louise à subvenir à ses besoins. Beaucoup venaient à Parménie, parfois de fort loin, pour y faire des retraites, plusieurs même avec le désir d'y finir leurs jours. Devant cette affluence croissante, il fallut construire un second bâtiment, ce qui permit de séparer les sexes. Malgré sa vive répugnance à quitter sa chère solitude, Louise se remit à quêter et, après toutes sortes de péripéties trop longues à rapporter ici, elle atteignit son but. Parménie eut deux corps de logis pouvant abriter chacun huit retraitants au moins : c'était peu encore. Il fallut ajouter successivement quelques chambres. Vers 1686, le dernier bâtiment était achevé, et l'on commença à faire des retraites régulières.

Mgr Le Camus vint visiter l'établissement ; après avoir examiné l'église et les cellules des retraitants, il leva les mains au ciel et s'écria plein d'admiration : « En voilà trop pour une bergère ! Il y a là une Providence toute particulière. Soyez béni, mon Dieu, d'avoir choisi ce qu'il y a de plus faible et de plus bas, pour humilier ce qu'il y a de plus puissant et pour exécuter ce qu'il y a de plus grand ! » Il permit alors de conserver le Saint-Sacrement jour et nuit dans le tabernacle de la chapelle. Il autorisa aussi d'une manière définitive les exercices de retraite qu'y suivaient déjà les particuliers, et il en traça le règlement. Enfin, il se réserva le titre de supérieur de la maison, en instituant l'abbé Roux son vicaire. Voici un extrait du document par lequel il lui en conféra la juridiction, pièce qui fait connaître en même temps un autre but de ce voyage du prélat.

« ... Nous étant transporté sur le mont de Parménie pour y faire la clôture des ossements de Béatrix d'Ornacieu, Louise Allemand et Marguerite de Sassenage, toutes trois religieuses Chartreuses de Parménie, lesquels ont été trouvés en un petit caveau de pierre sèche à l'angle d'un des piliers de l'église des dites religieuses ; nous avons été édifié, plus que nous ne saurions le dire, de l'œuvre qui est établie en cette solitude, par la piété d'une pauvre bergère qui y a bâti de notre consentement, par le secours de plusieurs personnes charitables, une chapelle dédiée à la très sainteVierge, sous le vocable de Notre-Dame des Croix, où il semble que cette divine Mère veut être particulièrement honorée.... Nous y avons institué et instituons par ces présentes, pour autant de temps qu'il nous plaira, le sieur Jean Roux, notre vicaire, sous le titre de recteur de la chapelle de Notre-Dame des Croix, lui accordons en conséquence la juridiction sur cette maison, dont nous nous réservons la supériorité immédiate, lui permettons d'y donner des retraites aux ecclésiastiques et autres de l'un et l'autre sexe, suivant les règles que nous prescrivons ; lui renouvelons à cet effet tous les pouvoirs spirituels que nous lui avons accordés au temps ci-dessus mentionné, y ajoutons ceux d'absoudre les censures et lever les suspenses des personnes ecclésiastiques, etc. Donné dans notre pieuse maison de Parménie, le 2 septembre 1687. » Suivaient les signatures officielles.

L'évêque était resté trois jours sur la sainte montagne. En partant il dit à Louise, prosternée sur le seuil de la chapelle pour recevoir sa bénédiction : « Adieu, ma bonne sœur, priez Dieu pour moi, j'ai grande foi en vos prières. — La qualité de sœur, répondit Louise,

que vous me donnez, Monseigneur, me rend si glorieuse, qu'elle m'enhardira à vous aller féliciter l'année prochaine de ce que j'ai pressentiment qui vous arrivera à tel jour qu'aujourd'hui. » A ce même jour, en effet, de l'année suivante, le pape lui envoya le chapeau de cardinal.

VI. Le rôle de soeur Louise.

Le succès des retraites de Parménie alla croissant. On y accourait des divers points du diocèse et d'ailleurs, pendant tout le cours de l'année. Les places se retenaient d'avance, et sœur Louise avertissait les solliciteurs à mesure que les vides s'opéraient, en sorte que les cellules ne cessaient presque jamais d'être occupées. Telle était la ferveur des retraitants qu'ils y passaient des semaines entières. La bénédiction de Dieu se manifestait par les fruits de salut que l'on remarquait dans presque tous, ou par un renouvellement sérieux dans la piété, ou par une entière conversion. Des pécheurs, qui jusque-là résistaient à toutes les inspirations et à tous les bons avis, renonçaient sincèrement à leur vie passée et aux occasions dangereuses, à la suite d'une confession générale, accompagnée de larmes et de tous les signes d'une véritable humilité. Quelques-uns, venus d'abord par curiosité en compagnie de quelques amis, se sentaient touchés de la ferveur générale des retraitants, et repartaient entièrement transformés. Plusieurs se résolurent à rester définitivement dans ce lieu béni, tel M. du Perron, qui, après avoir servi le roi trente années en qualité de capitaine, vécut trente années encore à Parménie, dans la retraite et la pénitence, et n'en descendit qu'à la fin pour se faire traiter à Grenoble par suite de ses infirmités. Ceux qui ne pouvaient jouir du même avantage, aimaient à y revenir de temps en temps, pour se renouveler dans la ferveur de leur conversion, et presque tous ont persévéré fidèlement jusqu'à la mort, en suivant avec soin les saints avis de M. Roux et de sœur Louise.

Outre les retraitants, on voyait encore affluer à Parménie, autour du confessionnal de M. Roux, un grand nombre de fidèles, surtout les dimanches et les jours de fêtes : ils y arrivaient de tout le voisinage, au point du jour, et après avoir reçu le sacrement de pénitence, ils y passaient la matinée ou même la journée entière dans des actes

de dévotion. Ils y recueillaient de telles grâces de ferveur et de persévérance, que les missionnaires des diocèses de Grenoble et de Vienne disaient couramment : « On distingue entre tous, ceux qui fréquentent Parménie ; leur bonne conduite les fait aisément connaître. » M. Roux les dirigeait tous, mais sœur Louise avait aussi une grande part aux succès du pèlerinage par ses prières et ses exhortations particulières à certaines heures de la journée. Presque tous lui témoignaient une confiance entière et s'applaudissaient de l'avoir consultée. Elle répondait à chacun avec une prudence et une discrétion admirables ; elle apprenait aux uns la manière de se bien confesser et de persévérer dans la pénitence, aux autres les moyens d'avancer dans la piété ; elle les engageait tous à répondre généreusement aux amabilités de notre Seigneur, et leur rappelait l'obligation indispensable de le bien servir, de diriger vers lui tous les mouvements de notre cœur.

Dans l'établissement des retraites, Louise se proposait uniquement de rendre service aux pauvres du voisinage, persuadée que dans les grandes villes on ne manque pas de pareils secours. Mais la réputation de Parménie s'étendit au loin et y attira bientôt des personnages distingués par leurs dignités ou par leur naissance. De nombreux prêtres, des évêques même visitèrent l'établissement et en devinrent ensuite pour la plupart les dévoués bienfaiteurs. Le cardinal Le Camus, toujours évêque de Grenoble, s'y rendit plusieurs fois, admirant toujours les opérations de la grâce. On lui racontait un jour qu'une fille muette avait recouvré la parole à Notre-Dame de l'Osier. Quel grand miracle de faire parler une fille, s'écria-t-il avec sa vivacité et sa gaieté habituelles, c'en serait plutôt un de la faire taire ! C'est à Parménie que se font les miracles : les femmes s'y taisent et les âmes s'y convertissent. » L'un des bienfaiteurs de sœur Louise, M. Chambaud, pieux ecclésiastique de Lyon, outre l'argent qu'il remettait à la quêteuse lors de ses visites, s'intéressa tout particulièrement à l'œuvre de Parménie. Il y aménagea une chambre à ses frais ; il fournit à la dépense nécessaire, afin que le Saint-Sacrement reposât dans la nouvelle chapelle, et ce fut lui le premier qui le renferma dans le tabernacle aussitôt qu'on fut autorisé à jouir de cette faveur ; il donna le calice dont on s'y servit et il continua pendant près de cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, à fournir tous les cierges pour le service divin .

Quant à sœur Louise, elle s'efforçait de faciliter les retraites, par son désintéressement à l'égard de ceux qui venaient suivre les exercices spirituels à Parménie. Non seulement elle n'exigeait rien de ceux qui ne pouvaient facilement verser une rétribution, mais elle les invitait à venir gratuitement y faire leur retraite, quand elle remarquait en eux des marques de bonne volonté. De ceux qui jouissaient de plus d'aisance, elle recevait uniquement ce qu'ils offraient spontanément. Pour faciliter l'accès du pèlerinage, elle répara les chemins qui y conduisaient, adoucissant les pentes ou élargissant les passages trop étroits. Pour y rendre le séjour possible en hiver, elle se procura du bois de chauffage par le moyen de vingt-sept sétérées (surface qu'un laboureur peut ensemencer avec un setier de blé) acquises en rente annuelle du comte de Ferrières. Enfin, pour mieux répondre aux besoins qu'exigeait le service des dames et des demoiselles retraitantes, elle prit avec elle deux vertueuses compagnes, et toutes trois vécurent en communauté. Ces charitables servantes des pauvres et des pèlerins accueillaient et soignaient, avec des attentions de mères, les personnes qui suivaient les retraites générales ou particulières. Louise, à cet effet, choisit entre autres, à Tullins, une veuve nommée Comte, femme d'une éminente piété et qui mourut à Parménie en odeur de sainteté.

La nécessité de quêter, pour fournir à la dépense de ses constructions et de sa communauté, donnait à sœur Louise beaucoup de soucis et d'embarras. Un jour elle dit au chanoine Canel, son guide ordinaire : « Je demande librement au bon Dieu tout ce que je veux, mais pour ce qui est de demander aux créatures, j'y ressens une peine si extrême que, si vous me le permettez, je ne m'adresserai plus qu'à notre Seigneur pour tous mes besoins, et je demanderai aux hommes le moins que je pourrai. — Avez-vous assez de foi et assez de confiance pour cela ? objecta le prudent directeur. - Laissez-moi seulement faire. » Devant cette grande simplicité et cet entier abandon à la Providence, le chanoine le lui permit, et depuis ce temps-là elle suivit toujours cette pratique avec un succès qui tenait du prodige. Elle en rendait compte de la sorte à M. Soland, alors directeur des retraites à Parménie : « Depuis longtemps je n'ai jamais eu besoin de demander aux hommes quoi que ce soit pour moi ni pour la maison, mais seulement pour nos pauvres. Tout ce que j'ai reçu pour l'établissement de Parménie, on me l'a donné généreusement sans que je le demandasse ; je n'avais qu'à exposer

nos besoins à notre Seigneur comme une épouse à son époux, et il me fournissait de tout. Sa Providence était si bienfaisante à mon égard, que l'argent me tombait dans la main, et que les personnes dont Dieu se servait pour me venir en aide, me l'offraient d'elles-mêmes en abondance. » Au même confident, Louise avouait qu'elle réservait aux pauvres la moitié de ce qu'on lui donnait : « Oui, affirmait-elle, je crois bien avoir donné autant qu'il s'en est employé à tout ce ce que vous voyez. » Or, d'après les appréciations d'hommes compétents, les bâtiments et la chapelle de Parménie ont dû coûter plus de soixante mille livres. « Parménie, disait Louise, est une maison fondée sur la Providence et le désintéressement : rien ne peut manquer à ceux qui s'appuient sur ces deux bases inébranlables. » Elle observait pour elle-même la pauvreté au point de pouvoir dire : « Je mettrais bien dans mon tablier tout ce que je possède en ce monde. » Elle dépouillait même la maison en faveur des pauvres. « Fermez bien vos hardes, disait-elle à ses hôtes, car je fais ma ronde. » M. Soland ajoute : « J'avais beau lui dire : votre maison est le premier pauvre ; on est pauvre pendant qu'on doit et qu'on n'a rien de superflu. — Ah ! répondit-elle, si j'osais, je dépouillerais Jésus-Christ et ses autels. Notre pauvreté est richesse en comparaison de bien d'autres ; cette maison est une maison de providence ; elle reçoit, elle doit donner. »

Il y aurait beaucoup à dire sur les vertus de la sœur Louise, beaucoup aussi sur ses lumières surnaturelles. Les faits, affirmés par des témoins dignes de foi, ne manquent pas. Bornons-nous à en signaler quelques-uns qui se rapportent plus spécialement à l'œuvre des retraites. La source de son zèle était l'amour divin qu'elle puisait aux meilleures sources, la prière et la sainte communion. « Je l'ai vue, dit M. Soland, me venir trouver au sortir de la messe, si extasiée et si pénétrée de l'amour de Dieu qu'elle était méconnaissable ; elle avait le visage tout lumineux et tout de feu, quoique souvent alors il fît grand froid ; et son air paraissait si content et si rayonnant que, sans son costume qui me rappelait sa condition, je l'aurais prise pour un ange brillant de clarté. Ses paroles en disaient autant que son visage et plus encore. » Aussi ses paroles étaient avidement recueillies, et soit qu'elle donnât des avis ou qu'elle répondît aux questions qu'on lui adressait, elle le faisait avec tant de lumière et de conformité aux besoins de chacun, qu'elle semblait lire dans les consciences et connaître les secrets du cœur. Les ecclésiastiques

eux-mêmes admiraient sa facilité à parler de Dieu, et la sagesse de ses paroles. Après une conférence où Louise dut répondre, durant quatre heures, aux questions les plus subtiles et les plus embarrassantes, M. Soland disait : « Elle nous ravit tous, elle répandit tant de clarté sur les voies du ciel les plus cachées, que j'en fus moi-même plus que surpris. Je vis combien les lumières du ciel surpassent celles des livres, et que ni moi ni de plus habiles que moi n'étions, avec nos études, que des écoliers auprès d'elle. »

Alors que s'agitait bruyamment la question du quiétisme, on ménagea à sœur Louise une entrevue avec Mme Guyon, de passage à Grenoble. Le cardinal Le Camus lui ayant demandé ce qu'elle en pensait, elle répondit : « Monseigneur, cette dame est trompée et en trompe bien d'autres. » Une autre fois, M. Soland essayait de convertir un janséniste. Louise dit au directeur : « Vous perdez votre temps, cet homme ne veut pas voir la lumière de la vérité. » Le malheureux persévéra, en effet, dans l'erreur jusqu'à la fin. Dans une réunion d'ecclésiastiques, on parlait du P. Quesnel, et l'on prônait son livre des *Réflexions morales*. Comme M. Roux s'en enthousiasmait, Louise lui donna cet avertissement : « Prenez-y garde, ce livre que vous vantez tant, fera grand bruit dans l'Église et sera condamné. » Or ceci se passait quinze ans avant la condamnation de cet ouvrage (1). Elle fuyait les discussions inutiles. « Nous nous amusons à peu de chose, disait-elle alors ; si nous ne faisons que parler, nous faisons trop peu pour tant de savoir». Elle aidait ceux qui examinaient leur vocation à la connaître et à la bien remplir, s'attachant surtout à procurer à l'Église de bons ministres, et aux Ordres religieux des sujets remplis de piété, qu'elle déterminait par ses exhortations à quitter le monde pour se consacrer à Dieu totalement. Elle s'intéressait spécialement aux anciens retraitants de Parménie. Apprenait-elle que l'un d'eux, oubliant ses bonnes résolutions, retombait dans ses égarements passés? Elle n'hésitait pas à entreprendre de longues courses pour courir à la recherche de la brebis perdue, et la ramener au bercail, par ses ardentes exhortations.

Sa soumission à l'Église et à ses ministres était entière et sans réserve. On le vit bien quand l'un des évêques de Grenoble, trompé par de faux exposés, décréta la fermeture de Parménie. Elle s'in-

(1) *Soeur Louise, la pieuse bergère de Parménie*, par le P. Dom Bellanger, p. 85.

clina devant l'ordre du prélat qu'elle reçut comme l'expression de la volonté divine. Par bonheur, le chanoine Canel connut cette décision, et révélant à l'évêque la réalité des choses, lui fit révoquer la condamnation. « Nous devons être soumis en tout aux évêques, déclarait Louise. Ainsi, quelque peine que j'aie eue à bâtir, et quelque bien qui se soit fait à Parménie, si Monseigneur m'ordonne de démolir, je serai la première à prendre une échelle et à monter sur le toit pour en enlever les tuiles. »

VII. **La maison de retraites.**

Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, demanda plusieurs fois à sœur Louise quel but elle poursuivait en rétablissant l'église et les bâtiments de Parménie, en y assemblant une petite communauté assez singulière, composée d'un prêtre, de deux ou trois garçons, et de quelques filles dévotes. Elle répondait toujours : « Je n'ai jamais eu aucun dessein particulier, sinon d'accomplir la volonté de Dieu. Les choses se sont faites l'une après l'autre par une providence spéciale, elles sont arrivées successivement à l'état où vous les voyez : il n'y a rien du mien. Lorsque la pensée m'est venue de faire quelque bâtiment ou de demander un prêtre, je l'ai toujours communiquée aux supérieurs, et je n'ai jamais rien entrepris que par leurs avis. Je n'avais aucune vue du tout pour l'avenir, ni aucune pensée de ce que deviendrait cet établissement. Cependant, quoique je n'en eusse aucun dessein formé, il m'a semblé que notre Seigneur avait voulu rétablir ce lieu, afin que les gens de campagne qui sont attirés à la dévotion pussent y faire quelques jours de retraite spirituelle, et que ceux des villes qui ne peuvent pas profiter des retraites qui se font autour d'eux, eussent à la campagne la même commodité. »

Sœur Louise ajoutait : « Il m'a semblé encore que notre Seigneur voulait que le rétablissement de la solitude de Parménie eût quelque rapport au premier établisssement des Chartreusines, pour lequel on envoya de Prémol six religieuses avec une prieure et quatre convers sous la conduite d'un Père vicaire qui était leur supérieur. Ainsi dans le second comme dans le premier établissement, Parménie est un lieu de solitude, ménagé par la Providence divine, pour servir d'asile et de retraite aux âmes de bonne volonté,

sous la direction d'un prêtre et les soins d'une fille pour les personnes de son sexe. »

Louise continuait : « A l'égard du temporel nécessaire pour l'entretien des personnes qui y doivent résider, il m'a paru qu'il n'en fallait pas davantage qu'il y en a, et que notre Seigneur voulait à Parménie peu de biens, peu de personnes et beaucoup de vertu ; peu de biens, de peur que s'il y en avait davantage pour le directeur, un revenu plus considérable ne fût un appât capable d'y attirer quelque prêtre intéressé, qui se proposerait pour motif de sa retraite plutôt le gain que la dévotion, et qui, vivant moins dans la pénitence, serait moins en état de la persuader aux autres. D'ailleurs, des villageoises telles que celles qui y résidaient, vivent de peu avec leur travail, au lieu que s'il y avait pour elles plus de revenus et de commodités, les places seraient recherchées et briguées par des demoiselles ou des désœuvrées peu accoutumées à vivre de leur travail et à savoir se contenter de peu : ainsi les portes seraient fermées aux pauvres villageoises. Or, si cet établissement vient à changer de cette sorte, il ne subsistera plus. »

Ainsi donc, d'après la fondatrice, le véritable esprit de Parménie devait être un esprit de pauvreté et de travail, un esprit de recueillement et de retraite, un esprit d'union à Dieu. C'est bien là, en somme, la note caractéristique de toute vraie maison de retraites. Quand Louise découvrit les précieux restes oubliés de la bienheureuse Béatrix d'Ornacieu en 1673 (1), elle proposa aux religieuses de saint Bruno le rétablissement de leur ancien monastère de Parménie, mais la demande fut rejetée par suite du manque de fonds et de revenus. C'est alors que sœur Louise se résolut, sur le conseil de son directeur, d'y renouveler le plus qu'elle pourrait leur esprit de recueillement et de retraite, dans la pauvreté et le travail, sans quitter son habit de villageoise et sans changer sa façon de vivre.

Dès que Parménie eut, dans la personne de l'abbé Roux, un prêtre à demeure fixe, le service des retraites s'organisa méthodiquement (2). Les retraites privées se donnaient toute l'année, mais

(1) D'après un manuscrit anonyme, conservé aux archives de l'évêché de Grenoble. Cfr Dom Bellanger. *La Bienheureuse Béatrix d'Ornacieu*, Grenoble, 1886, p. 158.

(2) Les Lettres patentes qui confèrent juridiction à l'abbé Roux sont du 2 sept. 1687. V[r] p. 62 de *Vie de Soeur Louise* ; mais dès 1681

il y eut en outre quatre retraites générales à dates déterminées. L'abbé Gras du Villard, ancien directeur de Parménie, le dit dans sa biographie de sœur Louise : « Notre très saint Père le Pape, persuadé que, de tout ce qui peut affermir dans le bien les personnes ferventes, tirer du relâchement les âmes tièdes, et enfin rappeler le pécheur à Dieu, il n'y a rien qui égale les retraites spirituelles, ayant été bien informé combien la chapelle et la maison épiscopale de Parménie sont convenables pour ces saint exercices, a voulu favoriser les personnes de l'un ou l'autre sexe, qui auraient dévotion de s'y retirer pendant quelques jours, pour, en leur particulier, dans cet éloignement du monde, pouvoir plus facilement rentrer en elles-mêmes, et travailler utilement au salut de leurs âmes. Pour cet effet, le Souverain Pontife a ouvert les trésors de l'Église, et a accordé à perpétuité une indulgence plénière, c'est-à-dire un pardon général, absolution, rémission de tout péché, à ceux et celles qui, véritablement contrits et humiliés, se confesseront et communieront dans une retraite de six jours en la sainte maison de Parménie, dans laquelle, pour la commodité et satisfaction d'un plus grand nombre de personnes, on en a établi quatre chaque année, afin que ceux qui ne peuvent venir dans l'une, puissent, s'ils le souhaitent, venir dans l'autre, auxquels temps de retraite, on tâchera d'avoir plusieurs confesseurs ayant tous les pouvoirs nécessaires. — La première, dans l'Avent, pour s'appliquer à faire renaître Jésus-Christ dans son cœur à la fête de sa Nativité. Elle commence l'avant-veille de la fête de saint Thomas, Apôtre. — La seconde, dans le carême, en la semaine sainte, néanmoins avec la liberté à un chacun de choisir, dans ce saint temps, les semaines qui leur seront plus convenables, pour mieux se disposer à la communion pascale, que toutes personnes qui ne sont attachées à aucune communauté exempte, doivent faire dans leur paroisse.— La troisième commence au dimanche après l'Ascension, pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit aux fêtes de la Pentecôte. — La quatrième, depuis la Notre-Dame de septembre jusqu'à la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, 14 septembre, en mémoire de la translation d'une portion de ce précieux Bois sur cette montagne, depuis lequel temps différentes espèces

l'abbé Roux avait été autorisé à faire construire avec la sœur Louise « plusieurs bâtiments convenables à loger des personnes de l'un et de l'autre sexe, pour y faire des retraites. »

de maladies, hydropisies, paralysies, grands maux d'yeux, surdités anciennes, des enfants nés sans signe de vie et qui ne donnaient aucune espérance de recevoir le baptême, et autres personnes infirmes ou affligées, étant animées d'une vive foi, y ont obtenu une parfaite guérison. »

Le biographe ajoute en note : « Ces quatre retraites n'empêchent pas que l'on puisse en faire d'autres dans le courant de l'année, et d'y gagner, avec les dispositions requises, les mêmes indulgences : pour lors, il conviendrait que les personnes qui, dans ces dispositions, seraient bien aises d'y trouver M. le Directeur, s'assurassent, par lettres ou autrement, du temps où elles pourraient être certaines de l'y rencontrer, parceque, pour vaquer nécessairement à d'autres affaires, il est souvent obligé de s'absenter de Parménie, où il laisse néanmoins le plus ordinairement un prêtre qui n'y manque jamais, surtout les fêtes et les dimanches. »

Quant à la règle de Parménie, elle est à peu près comme celle que l'on suit ordinairement dans les retraites, et elle s'y est toujours observée exactement pendant la vie et après la mort de sœur Louise. Voici l'horaire des exercices journaliers, comme le rapporte un autre biographe de la sœur, Dom Théodore Bellanger (1).

Six heures. — Lever, silence jusqu'à la messe.

Six heures et demie. — *Angelus* à la chapelle, prière du matin, suivie de la méditation, et de la récitation de Prime de l'office de la très sainte Vierge, messe de communauté.

Huit heures. — Tierce et Sexte, et première lecture spirituelle.

Neuf heures. — Seconde méditation.

Dix heures. — Lecture de l'Écriture sainte à genoux, récitation de None, seconde lecture spirituelle, chemin de croix facultatif, pour les hommes, au calvaire extérieur.

Onze heures. — Examen, *Angelus,* dîner, récréation.

Une heure. — Lecture spirituelle.

Deux heures. — Récitation du chapelet, lecture d'un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Deux heures et demie. — Vêpres et complies (chantées les dimanches et fêtes).

Trois heures et demie. — Lecture de l'histoire (du saint du jour).

Quatre heures. — Psaumes de la pénitence, écrire ou travailler

(1) *Sœur Louise...* par Dom Bellanger, p. 163.

en silence ; chemin de croix facultatif, pour les femmes, au calvaire extérieur.

Cinq heures. — Méditation à la chapelle, récitation des Litanies, Matines et Laudes pour le lendemain.

Sept heures. — Souper et récréation.

Huit heures trois quarts. — Prière du soir à la chapelle, sujet de méditation pour le lendemain, antienne à la très sainte Vierge, coucher.

Le personnel de Parménie ne se contentait pas, sœur Louise en tête, de faciliter les exercices de la retraite aux nombreux pèlerins qui accouraient sur la sainte montagne : ces âmes apostoliques y prenaient part à leur tour et pour leur prop e compte. L'abbé Roux écrivait à un ami : « Puisque je n'ai pu me procurer le bien d'aller à Saint-Étienne, j'espère que nous aurons ce carême celui de vous voir ici. Jamais je n'y ai tant vu de bons désirs d'aller tous à Dieu et d'envie en quelques-uns d'y mener les autres. Nos filles font une retraite depuis jeudi, et elles y ont tant de satisfaction, qu'elles en sont quasi malades. Il n'y a pas moyen de faire prendre à notre sœur Marie un soin raisonnable de sa santé. L'amour de Dieu tue quasi la sœur Louise ; elle vient me dire que dans peu de jours elle veut faire son testament, puis s'en aller de l'Église à l'autre monde sans dire adieu à personne : j'ai compris qu'elle parlait d'un testament spirituel ; et, pendant une grosse heure, son grand amour pour Dieu l'avait presque mise au mourir. Elle ne voit que néant et grandeur, qu'humilité et élévation, que perte d'elle-même, en ce qu'elle aime toutes les créatures ; tout ce qui paraît quelque chose sur la terre ne lui semble qu'un petit rien. Et, en effet, que sont devant Dieu tous les peuples et toutes les nations du monde? *Omnes gentes tanquam nihilum ante te.* Je m'imagine que vous pensez en cela comme elle, que vous êtes retiré de tout, et qu'avant que la mort vous arrive, vous voulez être mort à tout, pour ne vivre qu'à Dieu seul, de Dieu seul et en Dieu seul. Heureux le serviteur que le Seigneur trouvera ainsi veillant! c'est le bonheur que je vous souhaiterai toujours et à M^lles^ vos sœurs, en union de vos prières et des leurs, de toute l'affection de mon cœur. »

VIII. Les directeurs de retraites.

Comme nous l'avons vu plus haut, le premier prêtre qui vint travailler à titre définitif à la direction des âmes à Parménie, sur l'appel de sœur Louise et avec l'autorisation de son évêque, fut l'abbé Roux. Né vers 1653, à la Frette, dans le diocèse de Vienne, à deux lieues de Parménie, il avait d'abord conçu le projet d'embrasser la vie religieuse dans un Ordre austère ; il s'était même déterminé pour celui des Capucins, lorsque la Providence suscita des obstacles à son choix. Obligé de rester dans le clergé séculier, il s'efforçait d'y vivre dans l'esprit des religieux dont il enviait l'heureux sort. Afin de mieux avancer en perfection, il recherchait la compagnie des personnes jouissant d'une réputation de sainteté. C'est ainsi qu'il entra en relations avec la Mère Bon, dont nous avons parlé également. Par celle-ci l'abbé Roux connut Louise et son œuvre. Il vint même à Parménie expressément pour consulter sœur Louise et voir de ses yeux ce qu'il en était. Très touché de ce qu'il vit et de ce que la sœur lui dit, il s'éprit d'un grand attrait pour cette solitude et vint quelquefois y dire la messe. En 1681, il y avait même passé tout le mois de septembre en retraite après avoir obtenu l'autorisation d'y conserver la sainte réserve durant son séjour. Son intention bien arrêtée était d'y revenir ainsi tous les ans, mais sans porter alors les vues plus loin et n'ayant d'autre objectif que sa propre sanctification.

Ces saintes dispositions contribuèrent à le faire entrer dans les intentions de sœur Louise, et à la suivre quand elle vint le presser de se rendre avec elle, dès le lendemain, auprès de l'évêque. Plein de lumière et de prudence, l'abbé Roux jugeait fort bien des difficultés que présentait une telle entreprise, si contraire aux inclinations de la nature, et en apparence aux règles de la sagesse. Toutefois, d'après ce qu'il savait de Parménie, et cédant à son attrait pour la solitude, il crut voir manifestement que Dieu lui demandait ce sacrifice. Il suivit donc Louise à Grenoble, résolu à s'en tenir à ce que lui dirait le saint et savant prélat. Mais il eut à subir bien des oppositions de sa parenté au moment des adieux, d'autant plus qu'il avait encore son père et sa mère. Il répondit avec calme à toutes les objections et à toutes les instances, puis il partit et, comme nous le savons déjà, il obtint, contre toute prévision, l'autorisation qu'il

sollicitait. Les plus judicieux de ses contradicteurs en conclurent que pour l'avoir obtenue si facilement, il fallait que le digne prélat eût en grande estime la vertu de l'humble prêtre et de sœur Louise. Nous connaissons l'accueil que celle-ci fit au premier directeur de Parménie. Il réalisait du coup ses aspirations à la vie austère, car dans les deux premières années surtout de son séjour dans le désert de la montagne, il vécut plus pauvre et plus mortifié que les religieux mêmes dont il n'avait pu partager le sort.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des vertus qui brillèrent d'un si vif éclat dans ce serviteur de Dieu. Bornons-nous à dire que pendant plus de trente ans, l'abbé Roux vécut dans la solitude de Parménie, se donnant tout entier aux âmes que la Providence lui envoyait. Sa confiance en Dieu le laissait sans crainte pour les besoins matériels de l'existence : il lui fallait si peu de chose, et il s'en remettait complètement à sœur Louise sur ce point. Les retraites continuèrent régulièrement sous sa direction avec une affluence et une ferveur incroyable . Qui dira le bien réalisé durant cette longue période de dévouement ! Mais le moment de la récompense approchait pour ce bon travailleur et, pour achever de le purifier ici-bas, Dieu permit qu'il tombât, les dernières années de sa vie, dans une sorte de langueur causée par des peines d'esprit. Il fut saisi d'une frayeur excessive de la justice de Dieu, par rapport à la manière dont il avait si longtemps rempli la charge de directeur des âmes et au grand nombre d'absolutions qu'il avait données : ces scrupules le tourmentèrent si cruellement que sa santé en fut altérée. Sœur Louise ne négligea rien pour le soulager et obtenir sa guérison. Tous les remèdes restant inefficaces, elle le fit transporter dans la plaine, le médecin jugeant l'air de ces hauteurs trop vif pour l'état du malade. Celui-ci eut beaucoup de peine à céder aux désirs de ceux qui le soignaient, lui, qui depuis trente ans n'avait pas quitté cette solitude !

Le saint prêtre trouva un asile à Voreffe, chez de pieuses personnes, dont la maison ressemblait à un hôpital où l'on accueillait tous les malheureux. L'abbé d'Yse de Saléon, chanoine de Saint-André de Grenoble, assista le malade jusqu'à la fin, et réussit à ramener la paix dans cette âme troublée par de vains scrupules. Sa dernière parole fut : « O mes enfants, que le premier coup d'œil dans l'éternité est vaste ! » Sa mort bienheureuse arriva, après un an de maladie, le 8 juin 1712. Ses funérailles, présidées par M. de

Saléon, furent un triomphe : tant d'âmes lui devaient, après Dieu, leur conversion, et peut-être leur salut !

Dans cette dure épreuve, sœur Louise eut la consolation de voir l'abbé de Saléon prendre la succession du défunt et accepter la direction de l'œuvre, alors si prospère déjà, de Parménie. Pendant plusieurs années, il se dévoua aux retraites, jusqu'à ce que la Providence l'eût élevé au siège archiépiscopal de Vienne. Il ne cessa de protéger dans la suite « son ancien et saint ermitage », et il lui constitua une rente de 400 livres. Le P. Bellanger, l'un des biographes de sœur Louise, nous apprend que l'abbé de Saléon « donna pour un temps à Parménie le vénérable abbé de La Salle, cet illustre fondateur des Frères de la doctrine chrétienne que l'Église ne tardera pas à béatifier. » On sait que la prévision s'est réalisée : saint Jean-Baptiste de La Salle a été canonisé par Léon XIII en 1900. Les historiens de Parménie s'étendent longuement sur le court séjour du saint sur la montagne, car, somme toute, il ne dirigea l'établissement que par intérim. C'est probablement par suite de la grande influence qu'eurent sur lui les conseils de sœur Louise. Nous ferons donc comme les autres biographes de Parménie, mais avant d'entrer dans les détails nécessaires sur le saint Fondateur des Frères, nous passerons en revue les autres successeurs de l'abbé Roux dans la direction des retraites.

M. de Saléon n'était lui-même aussi qu'un intérimaire à Parménie, car, mêlé à toutes les affaires ecclésiastiques de son temps en Dauphiné, il lui fallait souvent quitter la sainte montagne. C'est ainsi que, pour le remplacer momentanément, il avait invité saint Jean-Baptiste de La Salle à monter à Parménie. Celui-ci non plus, appelé à une autre mission par la Providence, ne pouvait s'établir définitivement dans cette solitude. Sœur Louise se dépensa en de multiples démarches pour s'assurer le concours d'un saint prêtre. En 1718, l'abbé Bottu dirigea avec beaucoup de zèle la maison et les retraites de Parménie, où il resta de quatre à cinq ans. En 1722, sur les instances de Louise, l'abbé Soland, doyen de Montluel, se démit de sa charge, puis, malgré la faiblesse de sa santé entièrement minée, il monta à Parménie et y travailla aux retraites pendant plus de dix ans. Il assista sœur Louise à ses derniers moments, et dirigea l'œuvre encore cinq ou six ans après la mort de la fondatrice. La manière dont celle-ci l'engagea à diriger Parménie mérite d'être rapportée.

En 1717, Louise lui avait dit : « Vous devriez bien venir être des nôtres. — Et que feriez-vous d'un prêtre de mon âge? répondit l'abbé Soland : je suis toujours malade et presque moribond. — Allez, répliqua Louise, si vous vouliez vous prêter à la bonne œuvre de notre montagne, vous y auriez encore plus de dix ans de service, et Dieu en tirerait bien de la gloire. — Eh ! ma sœur, vous êtes bien âgée, reprit M. Soland ; après votre mort, tout remuera à Parménie et les choses changeront bien de face dans votre maison. — Venez, venez seulement, monsieur, reprit Louise, j'ai encore dix ans à travailler dans ce monde pour le salut de mon âme, et vous m'y survivrez, malgré toutes vos infirmités. » Sa tranquille assurance en parlant ainsi impressionna vivement ce bon prêtre : il seconda d'abord l'abbé Bottu, puis se consacra entièrement à l'œuvre de Parménie. Les événements justifièrent les affirmations de Louise. Elle vécut encore dix ans et trois mois, étant morte le 22 janvier 1727, et l'abbé Soland travailla aux retraites sur la sainte montagne dix ans et demi, de 1722 à 1733. Lorsque Mgr de Chaulnes, évêque de Grenoble, supprima son séminaire diocésain, rétabli seulement par Mgr de Caulet, il envoya les séminaristes à Parménie se former sous la direction de l'abbé Soland. Ce digne prêtre a laissé des *Mémoires* dans lesquels il montre sa haute estime pour la sœur.

Son successeur, M. Berson du Ponceau, présida aux funérailles des compagnes de Louise. C'est tout ce que nous savons de lui. Ensuite Gras du Villard, chanoine de l'église delphinale Saint-André de Grenoble, dirigea en même temps l'établissement de Parménie pendant plus de vingt ans. La maison, alors dans le délabrement, fut complètement restaurée par ses soins. Grand admirateur de sœur Louise, il fut son premier biographe. Il publia même deux éditions de sa vie. Les recteurs de l'église prieurale et chapelle épiscopale de Parménie, en leur qualité de directeurs des retraites spirituelles établies sur la sainte montagne, étaient revêtus du titre de vicaires généraux et en exerçaient les pouvoirs dans leur maison. A Paris même, le nom de Parménie était prononcé avec vénération. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, gouverneur du Dauphiné, voulant participer à ses bonnes œuvres, lui légua en 1735 une rente annuelle de 400 livres (1), et une prière quotidienne rappela que l'œuvre était désormais placée sous la protection de la famille d'Orléans.

(1) *Soeur Louise...* par le P. Dom Bellanger, p. 135.

Citons encore une lettre adressée à l'abbé du Villard, par le P. Chérubin de Noves, théologien du roi de Pologne en cour de Rome, procureur général des missions, qualificateur du Saint-Office, consulteur des congrégations des indulgences, des reliques, de l'index, etc. « J'ai lu avec une extrême satisfaction la vie de la sœur Louise Hours que vous m'avez fait la grâce de me communiquer. Le portrait que vous y faites de cette pieuse fille n'est point inférieur au tableau que vous avez donné de feu M. le cardinal Camus. Les vertus héroïques de l'un, la candeur et la simplicité chrétiennes de l'autre, y sont présentées avec tous les traits qui les caractérisent, et nous peignent merveilleusement les différentes routes par lesquelles Dieu conduit ses élus. Le désintéressement, les exercices et la mort de M. Roux (premier directeur de Parménie), dont vous donnez un précis, doivent fournir matière aux réflexions de ceux que Dieu a appelés à ce saint état. Le pape qui connaît vos ouvrages et qui a eu la bonté d'accorder les grâces que je lui ai demandées de votre part et en votre nom, conformément au rescrit épistolaire qu'il vous a adressé, a beaucoup applaudi à votre zèle et vous exhorte à continuer les saints exercices que vous dirigez d'une manière si édifiante. C'est par l'ordre de Sa Sainteté que je vous adresse une relique authentique du sacré bois de la croix du Sauveur... »

Le rescrit pontifical dont il est parlé concernait l'obtention de cette relique pour un sanctuaire placé sous le vocable de Notre-Dame des Croix, et dont la fête principale se célébrait précisément le 14 septembre, jour où dans l'Église on célèbre l'Exaltation de la sainte Croix. La réception de cet incomparable trésor eut lieu en grande solennité et attira des milliers de pèlerins.

L'histoire de Parménie s'assombrit ensuite, car l'on arrivait aux mauvais jours de la Révolution. Mais l'œuvre de la Sœur Louise ne devait pas périr, comme nous le dirons plus loin.

IX. Saint Jean-Baptiste de La Salle à Parménie.

Saint Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims en 1651, et montra de bonne heure un vif attrait pour la retraite et la piété. Dès l'âge de dix-sept ans, il fut pourvu, malgré sa jeunesse, comme cela se voyait fréquemment alors, d'un canonicat dans la cathédrale de sa

ville natale. En 1670, il était au séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; mais, ayant perdu ses parents, il revint à Reims où il fut élevé au sacerdoce en 1678. La Providence l'amena insensiblement dans la voie où il devait se sanctifier. Il aida tout d'abord son confesseur, l'abbé Roland, dans la direction des Sœurs de l'Enfant Jésus, fondées par ce saint prêtre dans le but de tenir des écoles gratuites. Quand il lui succéda, il eut la pensée de créer pour les garçons une œuvre comme celle des filles, et ses premiers essais se firent en 1679. Trois ans plus tard, il avait fondé l'Institut qui, aujourd'hui est répandu dans le monde entier.

Les Frères des Écoles chrétiennes, à l'époque dont nous parlons, dirigeaient un établissement scolaire à Grenoble. Une confrérie de cette ville, comptant parmi ses membres des magistrats et autres notabilités, avait écrit dans ses statuts : « L'ignorance dans laquelle vivent la plupart des pauvres est la source funeste du déréglement auquel ils s'abandonnent. Accoutumés dès leur bas-âge, et par l'exemple de leurs parents, à mener une vie oisive, qui se passe dans l'ignorance de tout ce qui regarde la religion de Jésus-Christ, ils laissent écouler leurs jours dans des vices et des désordres d'autant plus considérables et plus continuels qu'il n'est plus de digue qui les arrête. Rien de plus capable de toucher le cœur des âmes pieuses que la vue d'un si grand mal... C'est donc pour répondre aux devoirs de la charité et pour avoir quelque part à cette glorieuse récompense promise par le Seigneur à ceux qui auront soin de faire instruire les autres dans les voies de la justice, qu'on a formé le dessein d'établir des écoles où les pauvres seront instruits et dans lesquelles on leur apprendra avec soin les obligations de leur état, en leur mettant devant les yeux celles qu'ils ont contractées dès leur baptême, et les leur gravant sans cesse si profondément dans leur cœur et dans leur mémoire, qu'elles ne s'en effacent jamais. » Des souscriptions fournirent les fonds nécessaires pour l'établissement des écoles.

Deux ecclésiastiques de la confrérie, les abbés Saléon et Canel, anciens élèves de Saint-Sulpice, furent désignés pour choisir les instituteurs. Ils dirent aussitôt : « Nul ne pourra mieux remplir votre but que les Frères des Écoles chrétiennes ; nous avons constaté à Paris la bonté de leurs résultats. Instruits et dirigés par eux, les enfants de Saint-Sulpice ont contracté de louables habitudes d'ordre, et les hommes les mieux faits pour apprécier leurs efforts se plaisent à reconnaître combien les progrès qu'ils obtiennent sont

dignes d'éloges. » Les deux prêtres allèrent donc trouver saint Jean-Baptiste de La Salle à Paris, et ils lui demandèrent des maîtres. Ainsi fut fondée en 1707 l'école des Frères de Grenoble. Dans le règlement de la Confrérie, on voit se faire jour l'idée de l'instruction obligatoire. En effet, nous y lisons : « Dans le cas où les pauvres ne voudraient pas profiter des secours qu'on leur présente pour l'éducation de leurs enfants, le bureau usera, au besoin, envers eux d'une certaine contrainte, retranchant même les secours temporels qu'on leur donne, s'ils négligent les spirituels ; on leur refusera même le pain de l'hôpital, en cas qu'ils le reçoivent, à moins qu'ils n'aient de bonnes raisons qui seront examinées. »

En 1713, saint Jean-Baptiste de La Salle arrivait à Grenoble pour y visiter les classes. De graves affaires et une maladie douloureuse devaient l'y retenir plusieurs mois. Il envoya en mission le Frère Directeur de l'École et le remplaça durant son absence. On le vit avec grande édification conduire les enfants à l'église, et l'on entendait répéter dans la rue à son passage : « Allons à la messe, voilà e saint prêtre qui va la dire. » Quand le Frère Directeur eut rejoint son poste, sa mission achevée, le saint, accompagné d'un de ses disciples auquel il défendit expressément de le faire connaître, se rendit au monastère dit de la Grande-Chartreuse, dont il se trouvait à petite distance. Ce lieu lui rappelait le souvenir de saint Bruno qui avait appartenu comme lui au respectable chapitre de la cathédrale de Reims.

Dans la vie publiée pour la première fois en 1733, le premier des biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle, le chanoine Blain, son ami et son admirateur, qui vit de ses yeux une bonne partie de ce qu'il rapporte, et tient le reste de témoins contemporains dignes de foi, raconte ainsi ce pèlerinage : « Le saint homme se trouvant proche de cette célèbre laure qu'un saint, sorti de la même Église que lui, a fondée dans une région de neige et de glace, afin de s'y rendre, avec ses compagnons, invisible aux hommes, dont le commerce est si dangereux, même à la plus grande vertu, il ne voulut pas manquer l'occasion de la voir. Retraite pour retraite, en quittant la sienne, il n'y avait qu'à gagner pour son âme en allant visiter la Grande-Chartreuse, éloignée de Grenoble de trois lieues seulement. Pouvait-il manquer de dévotion envers saint Bruno, qu'il avait imité de si près, en quittant, comme lui, un canonicat de Reims, et tout ce qui pouvait lui rendre le monde

agréable, pour embrasser un genre de vie aussi austère qu'humiliant ?

» Arrivé dans cet affreux désert, il se sentit ravi en Dieu, à la vue des endroits que le restaurateur de la vie solitaire en Occident a sanctifiés par ses larmes et par les rigueurs de sa pénitence. Il vit avec admiration ces rochers escarpés, qui entretiennent un hiver presque perpétuel en se cachant le plus souvent sous la neige et les glaces, et où ceux qui les habitent semblent être ensevelis tout vivants. Édifié du silence et du recueillement qui règnent parmi ces solitaires, son inclination pour la retraite s'enflammait, et il souhaitait finir ses jours parmi eux.

» Le saint prêtre fut reçu avec grande bonté, mais non avec ces marques de distinction qu'on a coutume de rendre, dans cette sainte maison, aux chanoines de Reims, parce qu'il laissa ignorer qu'il avait été honoré de cette qualité, et qu'il ne permit pas au Frère qui l'accompagnait de s'en expliquer. Entre tous les lieux de dévotion de cette sainte laure que Jean-Baptiste de La Salle visita, son cœur fut arrêté dans l'ermitage de saint Bruno. Le rapport qu'il avait avec ce saint l'attendrit, et s'il eût suivi son attrait, il eût caché, dans le creux de ce même rocher, un deuxième chanoine de Reims. Il fallut faire violence à sa piété, pour en sortir ; mais, s'il en retira son corps, il y laissa son esprit.

» Le Père Prieur, frappé de la modestie et de l'insigne piété que le saint homme ne pouvait effacer de dessus son visage, vit bien qu'il avait un hôte de distinction. Sans faire attention à son extérieur de prêtre pauvre, il honora, sans le connaître, la vertu qui brillait sous des habits humbles et grossiers, et il fit son possible pour l'arrêter plus longtemps chez lui. On peut dire que l'édification était réciproque de la part des religieux et de Jean-Baptiste de La Salle. Malgré lui, son mérite, voilé du manteau de la pauvreté, se faisait jour dans la sainteté ; et, comme ceux qui s'entendent mieux à discerner la vraie vertu sont ceux qui la pratiquent, ces saints solitaires connurent bientôt que ce pauvre prêtre qu'ils avaient chez eux était un grand serviteur de Dieu. D'un autre côté, Jean-Baptiste de La Salle remporta de cette sainte solitude toute l'édification qu'il était venu y chercher. Il en sortit au bout de trois jours, après y avoir donné à sa dévotion, non pas tout le temps qu'il eût désiré, mais qu'il put dérober aux affaires de sa Congrégation, et retourna à Grenoble rempli d'estime et de vénération pour ce célèbre monastère.

» En revenant à Grenoble, il rentra dans sa retraite avec un nouvel attrait pour elle. Son ardeur pour servir Dieu parut être celle d'un fervent novice qui se hâte, au sortir du monde, de réparer les fautes de sa vie passée et de regagner le temps perdu. Il s'adonnait à l'oraison comme un homme qui en fait son élément et qui ne peut vivre sans elle. Quand la cloche y appelait les Frères, le matin, ils le trouvaient dans l'oratoire, à genoux, dans la situation d'un homme qui y a passé une partie de la nuit, ou qui y a donné déjà un temps considérable. »

Cette longue digression ne nous a cependant pas fait sortir de notre sujet. En constatant, dans saint Jean-Baptiste de La Salle, cet attrait intense et persistant pour la retraite, on comprendra mieux ce que nous allons dire de son séjour à Parménie. Il subit d'abord une violente attaque de rhumatisme qui le fit beaucoup souffrir ; pour le guérir on lui infligea un traitement plus douloureux encore que le mal lui-même. Son premier soin au sortir de sa maladie, fut de faire une retraite pour réparer ses pertes ; c'est ainsi qu'il appelait l'omission forcée de ses oraisons et de ses autres exercices de dévotion accoutumés, alors qu'il était alité. Comme il cherchait un lieu propre pour se recueillir dans la solitude, l'abbé de Saléon le pressa d'aller quelques jours à Parménie, comme nous l'avons vu plus haut. Cette offre obligeante convenait fort au saint prêtre, et il l'accepta, parce que ce lieu solitaire favorise le recueillement et que beaucoup de personnes le choisissent pour y faire les exercices de la retraite. Saint Jean-Baptiste de La Salle partit donc, et le Frère Directeur des Écoles de Grenoble l'accompagna sur la montagne bénie pour lui rendre, avec une filiale piété, les services que réclamait encore sa convalescence.

Bien qu'on ne fût que vers la fin de la saison d'hiver, le séjour de Parménie fut favorable à sa santé. « L'excellent M. de Saléon s'en réjouit, remarque l'un des biographes de sœur Louise, le chanoine Auvergne, mais craignant que le fondateur, entraîné par son zèle, ne voulût quitter trop tôt un séjour où ses forces lui revenaient sensiblement, il prétexta l'obligation de retourner à Grenoble pour quelques jours et le pria de remplir, pendant son absence, la charge de directeur des retraites de Parménie. » D'après le chanoine Gras du Villard, saint Jean-Baptiste de La Salle serait revenu à Grenoble après une retraite de quinze jours, mais en serait reparti sur une invitation de M. de Saléon, le priant d'aller occuper la place du directeur

de la maison de Parménie pendant un voyage qu'il allait faire en Provence, où ses affaires le demandaient. Dom Bellanger parle de même : « Après un séjour d'une quinzaine à Parménie, il retourna vers ses Frères à Grenoble, mais tellement absorbé par le souvenir de cette chère solitude que, peu après, saisissant une occasion favorable, il quitte secrètement ses Frères et accourt sur la montagne, dans l'espérance de s'y dérober au monde pour jamais et aux sollicitudes de son Institut naissant. Et, en effet, il s'installe à Parménie, remplace en qualité de directeur et de confesseur l'abbé de Saléon que d'autres préoccupations appellent ailleurs. » Quoi qu'il en soit le chanoine Auvergne conclut : « C'était fournir à l'homme de Dieu' un moyen de témoigner sa reconnaissance et flatter, en même temps, son attrait pour la solitude. Jean-Baptiste de La Salle s'empressa d'acquiescer à la demande de son généreux ami. Les pèlerins admirèrent les dons merveilleux que le Ciel lui avait accordés pour gagner la confiance des pécheurs et les ramener à Dieu ; ils furent surtout frappés de sa modestie et de l'ardeur de sa piété. L'Institut des Frères demeura associé, dans leur estime, à la pieuse bergère, dont les vertus embaumaient par leur parfum cette solitude. »

X. Saint Jean-Baptiste de La Salle et soeur Louise.

Laissons d'abord la parole au premier biographe du saint, au chanoine Blain : « Jean-Baptiste de La Salle à Parménie, si voisin de la célèbre sœur Louise dont tout le monde parlait, ne laissa pas échapper l'occasion de s'édifier de sa présence. Il l'alla voir et s'entretint avec elle longtemps, et plus d'une fois. Témoin des grâces extraordinaires que Dieu se plaisait à répandre pans l'âme de cette pauvre villageoise, il en fut, après tant d'autres le panégyriste. Elle, à son tour, découvrant dans l'intérieur de celui qui parlait, l'éminente perfection que le nuage des médisances et des calomnies cachait au monde, se sentit pénétrée de respect et de confiance pour lui. Comme de pareils hommes sont rares sur la terre, elle résolut de profiter de sa présence et de lui ouvrir son cœur, de le consulter et de lui demander ses avis. Elle le fit avec toute la candeur et la simplicité d'une âme humble qui cherche Dieu et qui ne cache rien.

» Dans le récit qu'elle fit de sa vie au saint prêtre, elle s'étendit sur les combats qu'elle avait eus à soutenir dans la solitude contre les démons ; et elle lui fit remarquer que depuis qu'elle avait élevé ces deux maisons de retraite, dont il a été parlé, leurs attaques avaient été plus violentes et plus fréquentes. La serviteur de Dieu lui donna là-dessus les avis que l'Esprit de Dieu lui inspira et dont elle fut fort satisfaite.

» Lui, à son tour, crut devoir profiter des lumières de cette nouvelle Débora. Il lui découvrit ses peines passées et présentes, et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des écoles chrétiennes. Louise en fut étrangement surprise. Elle ne pouvait assez admirer qu'une œuvre si sainte, si utile et même si nécessaire, eût pu trouver des contradicteurs au milieu du christianisme. Elle dit là-dessus à Jean-Baptiste de La Salle, comme par inspiration, qu'il n'était pas au terme de ses travaux, et qu'il avait encore à souffrir ; mais que la couronne était préparée à sa patience. »

Passons maintenant la parole au chanoine Auvergne : « De Parménie, Jean-Baptiste de La Salle voyait s'élever à une faible distance le rocher du Grand-Som, au pied duquel est bâtie la Grande-Chartreuse. Cette vue, renouvelée plusieurs fois chaque jour, et le calme dont il jouissait à cette époque, firent naître en lui des réflexions qui le jetèrent un moment dans une douloureuse anxiété. Puisque, de même que saint Bruno, il avait renoncé à la prébende canonicale de Reims et à l'épiscopat, ne devait-il pas aussi quitter tout à fait le monde? Pourquoi n'échapperait-il pas aux fureurs de ses adversaires en abandonnant son Institut? Ne pouvait-il pas mieux glorifier le Seigneur en dirigeant les exercices spirituels de Parménie qu'en luttant contre des obstacles sans cesse renaissants sous les inspirations de la haine et de la jalousie? Ses disciples eux-mêmes ne feraient-ils pas un plus grand bien sous un supérieur plus digne? Un moment l'idée de s'ensevelir à jamais dans la solitude traversa son esprit, sourit à son cœur et flatta son humilité. »

Ici deux réflexions s'imposent. En premier lieu, tout le monde sait que la tactique infernale tend à empêcher les hommes d'accomplir le bien, et, si le démon ne peut atteindre d'emblée ce but final, il s'efforce d'y arriver indirectement par des voies cachées, en suscitant des obstacles et des mauvais vouloirs, en inspirant le découragement, en aveuglant par de vains sophismes les esprits les plus

ouverts. De là l'évidente nécessité de se laisser conduire par un guide sûr et autorisé. Un mot d'un sage directeur suffit souvent dans ce cas pour faire crouler l'échafaudage de prétextes savamment assemblés par le tentateur, pour dissiper le brouillard aveuglant qui empêche de distinguer la volonté de Dieu. L'obéissance sauve alors celui que l'esprit mauvais voulait perdre. En second lieu, pour peu que l'on soupçonne la mentalité des saints, la conduite du serviteur de Dieu s'explique aisément. Son humilité le portait à se croire incapable et indigne de remplir le rôle de Fondateur que lui avait destiné la Providence ; elle lui laissait croire que tout autre réussirait mieux que lui dans cette œuvre : son devoir était donc de s'effacer, de disparaître pour ne pas entraver les desseins de Dieu. Cette défiance de soi-même, excellente et nécessaire, surtout pour ceux qui sont appelés à opérer de grandes choses, peut cependant devenir un obstacle si le démon réussit à l'exagérer et à la séparer de la confiance dans l'appui divin. C'est spécialement aux ouvriers apostoliques qu'un sage discernement des esprits est indispensable, et ici encore la conduite d'un guide expérimenté est le remède efficace. Aussi voyons-nous tous les saints tourmentés par ces doutes et anxiétés, mais toujours rassérénés après avoir pris conseil près des représentants de Dieu. Saint Jean-Baptiste de La Salle a lui-même prôné ce principe, par sa conduite d'abord, en cherchant à se dégager de la supériorité, avant même d'être tenté de tout abandonner.

Dans la circonstance, sœur Louise fut le porte-parole du Seigneur. Revenons au récit du chanoine Blain qui continue ainsi : « Le saint prêtre lui confessa qu'il avait un grand désir de passer le reste de ses jours dans la solitude qui avait tant d'attrait pour lui, et de ne penser plus qu'à Dieu et à lui-même. « Ce n'est pas la volonté de » Dieu, répliqua Louise : il ne faut point abandonner la famille dont » Dieu vous a fait le père. Le travail est votre partage, il faut y » persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant, comme vous avez » commencé, la vie de Madeleine à celle de Marthe. » Jean-Baptiste de La Salle regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse, et admira les arrangements de sa Providence qui l'avait amené jusqu'à une des extrémités du royaume, pour écouter cette interprète de ses divines volontés. C'est ainsi que ces deux lumières s'éclairèrent l'une l'autre ; ces deux saintes âmes, dociles à la voix de Dieu, se portèrent mutuellement à accomplir ses ordres. »

Peu de jours après, le saint rapporta à M. du Villard les paroles

de Louise. « Je crois, lui dit cet ecclésiastique, que la réponse de la sœur est réellement pour vous l'expression de la divine volonté. » Dieu sembla récompenser alors l'adhésion du saint à cette décision, car, durant son séjour à Parménie, il y reçut, pour sa Congrégation, une très importante et singulière recrue. Dulac, fils de Claude Lancelot de Montisambert, arriva sur la sainte montagne dans l'humble costume des paysans de la contrée. Ce jeune pèlerin, lieutenant courageux, fut blessé à la bataille de Malplaquet en 1709, et, comme un autre saint Ignace de Loyola, il se convertit durant sa convalescence par la lecture de la vie des saints. Après avoir édifié quelque temps ceux que jadis il avait scandalisés par ses désordres, il quitta l'armée à vingt-deux ans, après huit ans de service, et résolut de se faire religieux. Il vécut d'abord à Grenoble, priant dans les églises, soignant les malades dans les hôpitaux, cachant à tous sa noblesse. C'est là que le connut l'abbé de Saléon. Après avoir essayé vainement d'entrer chez les Chartreux, puis chez les Franciscains, il partit pour Rome en demandant l'aumône, et à son retour il monta à Parménie, où il fut présenté à saint Jean-Baptiste de La Salle. Celui-ci hésita aussi à admettre l'ancien officier dont le passé était inquiétant ; mais après un long entretien sur la vie des Frères des Écoles chrétiennes, il lui imposa un délai avant de se prononcer définitivement, et le laissa à ses réflexions. Quelques jours plus tard, le saint confia le jeune homme au Directeur des Frères de Grenoble, qui se trouvait encore à Parménie. Celui-ci le forma à la vie religieuse et, sous le nom de Frère Irénée, l'édifiant converti devint un des plus utiles collaborateurs du saint.

Le temps que passa le Fondateur des Frères avec la sœur Louise, leur parut court à tous les deux. Enfin, rapporte encore le chanoine Blain, « ils se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus, et avec le regret de ne pouvoir jamais se revoir. On ne saurait dire qui des deux fut le plus édifié et le plus satisfait. Louise s'applaudissait d'avoir vu un saint sur la terre, et de ce que Dieu le lui avait envoyé dans son désert. Elle ne pouvait assez bénir la sagesse divine, qui lui avait amené, sur la cime de sa montagne, un directeur tel qu'il le lui fallait, si éclairé dans les voies de Dieu Le saint Instituteur, de son côté, n'admirait pas moins les dispositions de la divine Providence, qui, par des routes à lui inconnues, mais infaillibles, l'avait conduit de Paris au bout de la France, pour le présenter à l'humble fille des champs qui devait l'instruire, et ensuite lui

demander à son tour, avec la docilité d'un disciple, des leçons de perfection. »

Le départ de saint Jean-Baptiste de La Salle était motivé par un rappel respectueux des Frères de Paris, parlant au nom de leur Société : « Nous vous prions très humblement, concluaient-ils, et vous ordonnons, au nom et de la part du corps de la Société, auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessament soin du gouvernement général de notre Société. » C'était en 1714. Dom Bellanger ajoute ces détails intéressants : « L'abbé de La Salle communiqua cette injonction à sœur Louise, elle lui fit cette docte et judicieuse » réponse : « Vous comprenez bien, monsieur, qu'il ne suffit pas que » vous ayez fait de la vertu d'obéissance un des principaux points » de votre Institut. Je crois que la meilleure règle est que vous com- » menciez vous-même à pratiquer ce que vous enseignez aux autres. » Il est évident que le Seigneur veut que vous retourniez à Paris » et que vous vous y rendiez à vos Frères, d'abord que M. de Saléon » aura repris ses fonctions de directeur de cette maison, et qu'il vous » aura remercié de ce que vous les avez exercées si dignement en » son absence. Je vous conseille de ne pas hésiter d'accomplir la vo- » lonté de Dieu. » L'abbé de La Salle suivit ce sage conseil avec une docilité d'enfant. Il quitta Parménie pour aller rejoindre ses Frères et reprendre le gouvernement général de son Institut. » C'est en vain que d'autres voulurent lui persuader qu'il n'avait point d'ordre à recevoir de ses inférieurs, de ses enfants, de simples Frères, lui, supérieur, père, prêtre et Instituteur. On n'ébranla point sa résolution ; il s'y confirma même, en disant « qu'après avoir si longtemps enseigné l'obéissance par paroles, il était juste de commencer à l'enseigner par pratique ». Cette humble maxime mit fin à toutes les objections.

Là ne se terminèrent pas les rapports du saint avec sœur Louise. Le chanoine Blain nous apprend que « Louise, qui ne savait pas lire, voulut avoir les ouvrages du serviteur de Dieu, quoiqu'elle ne pût en faire usage ; et il ne put les lui refuser. Ils étaient pour elle un gage de la grâce que Dieu lui avait faite de le voir, et un dépôt qu'elle conservait comme une relique dans sa solitude. Jean-Baptiste de La Salle, de son côté, voulut, le reste de ses jours, profiter du vase d'élection qu'il avait trouvé caché dans un désert ; car il écrivait de temps en temps à cette servante de Dieu dans ses plus grandes difficultés, pour être éclairé sur ses doutes. » Le pieux

souvenir de Parménie, ajoute le chanoine Auvergne, fut depuis toujours cher à son cœur. Il demeura en relations de prières et de lettres avec la sœur Louise : « Cette bonne religieuse, aimait-il à dire, est un ange de la terre, un vase d'élection que j'ai trouvé caché dans le désert. »

XI. **Mort de soeur Louise.**

Quoique Louise eût toujours été fort humble dans ses plus grands succès tout comme dans ses disgrâces, notre Seigneur voulut l'éprouver et la purifier entièrement de tous les restes de cet amour-propre, qui ne meurt le plus souvent, comme on l'a dit, qu'un quart d'heure après nous. C'est pourquoi il permit qu'elle fût humiliée de la manière la plus sensible.

En 1722, notre Seigneur lui fit connaître qu'il lui accordait encore cette année pour se préparer saintement à la mort, travaillant mieux que jamais à se détacher de tout, afin de vivre pour lui seul, et qu'elle aurait jusqu'au 25 novembre, fête de sainte Catherine, pour se disposer à recevoir cette grâce de bien mourir. Ce mot avait deux sens différents : le premier, vérifié par l'événement, était que notre Seigneur lui accorderait ce jour-là la grâce de mourir généralement à toute attache aux créatures et de vivre dans une entière union avec lui ; le second sens, non vérifié par l'événement était que notre Seigneur lui accorderait ce jour-là, la grâced de mourir corporellement. Le Sauveur devait encore retarder cette seconde grâce de quatre ou cinq ans, mais comme il voulait lui octroyer la première par une humiliation proportionnée à sa vertu, il permit qu'elle prît le second sens aussi bien que le premier et crût réellement devoir mourir à la fête de sainte Catherine. Il permit même, pour la rabaisser davantage aux yeux des hommes, qu'ellele déclarât à quelques-unes de ses sœurs, et celles-ci confièrent le secret à d'autres amies, en sorte que finalement le bruit s'en répandit dans la maison et dans tout le voisinage.

Les choses en étaient là quand l'abbé Soland arriva, le 2 juillet 1722, pour habiter à Parménie. Louise lui dit : « Vous venez bien tard, je crois que mon bon ami veut m'appeler à lui. » Elle appelait ainsi familièrement notre Seigneur. Et lorsque l'abbé

lui demanda comment elle le savait, elle le lui raconta simplement. « A-t-on publié la chose au dehors? demanda le prêtre. — Oui, dit Louise, je crois que les personnes de confiance à qui je l'avais confiée dans ma simplicité, n'ont pas gardé le secret que j'aurais voulu. — Et que direz-vous, reprit M. Soland, si cette grâce de mourir à tout, que notre Seigneur vous a promise, n'est, comme je le crois, qu'une mort spirituelle à toutes les créatures. Souvenez-vous de ce que vous me dites à Montluel, il y a cinq ans : vous m'assuriez alors avoir encore dix ans à vivre ; il en reste encore cinq. Mais si la chose manque d'arriver au jour que vous avez désigné, l'humiliation que vous en aurez et la confusion où vous serez de vous être trompé, sera justement le vrai moyen de mourir à tout ce jour-là, principalement à la réputation auprès des hommes et à leur estime. — J'espère, dit Louise, que notre Seigneur me fera la grâce de m'appeler à lui, et je le désire. — L'événement nous dira tout, conclut l'abbé ; je veux, Dieu aidant, me défaire de mon doyenné et de mes autres affaires avant ce jour-là, et être présent à tout. » Il revint, en effet, à la mi-novembre de la même année, et trouva sœur Louise qui n'oubliait rien pour se préparer à aller paraître devant Dieu, pendant que d'autre part toute la maison et tout le voisinage attendaient ce qui allait arriver.

A la fête de sainte Catherine, on vit accourir une foule de personnes sur la sainte montagne : les unes étaient attirées par un sentiment d'amitié, pour prendre part à tout ce qui intéressait Louise ; les autres venaient par curiosité, pour la railler et la décrier. Or, tout ce qu'il y eut de nouveau ce jour-là à Parménie, ce fut que la sœur Louise parut avoir reçu une augmentation de grâce extraordinaire, un détachement universel de tout ce qui est créé, une soumission parfaite au bon plaisir de Dieu, et une paix aussi profonde dans son humiliation que si cette épreuve fût arrivée à une autre qu'elle.

Une personne de confiance lui demanda comment elle avait pu fixer ainsi le jour de sa mort sans le bien savoir ; elle répondit avec sa tranquille simplicité ordinaire : « Que voulez-vous? je le croyais ; mais mon bien aimé ne m'a pas encore trouvée prête. Son saint nom soit béni ! L'envie que j'avais d'aller à lui m'a fait prendre l'ordre de me préparer pour l'ordre de partir. J'attends en paix sa volonté. » Quelques autres personnes lui rapportèrent les railleries que lui valait sa méprise ; elle répondit aussitôt avec une satis-

faction visible : « Il est bon d'être ravalé, on me considérait trop ; quel grand mal y a-t-il que je passe pour une fausse dévote ? » L'abbé Soland,ne quitta plusParménie pendant les quatre ou cinq ans qu'el le survécut, et il avoua qu'il ne l'avait jamais trouvée si grande que depuis cette humiliation. « Je ne la vis jamais, assura-t-il, ni troublée, ni se mettant en peine de ce qu'on disait d'elle. Elle soutint cette épreuve avec une âme gracieuse et en femme forte. »

Les cinq ans qu'elle vécut encore furent une véritable mort au monde. En marchant dans cette voie, elle suivait l'ordre exprès de notre Seigneur, qui, lui découvrant sa Passion d'une manière tout autre que par le passé, lui montra principalement la douleur et le mérite de son abandon et de son crucifiement, et lui commanda de l'imiter en mourant à tout comme lui. C'est pourquoi elle renonça entièrement à la supériorité qu'elle avait conservée jusqu'alors, et elle se désista de l'administration temporelle de la maison, en la remettant à la sœur Marie, fille éprouvée dont elle connaissait la probité et la vertu, depuis plus de trente ans qu'elle demeurait avec elle. Ce renoncement universel alla jusqu'à cesser, ou au moins à rendre plus rares et plus courts ses entretiens spirituels avec les retraitants et les pèlerins de Parménie ; ceux-ci, il est vrai, tenaient toujours à lui exposer les besoins de leur conscience, avec la même confiance qu'autrefois. Louise alors était bien obligée de leur répondre, mais elle le faisait le plus brièvement possible.

Par testament, elle laissait tout ce qu'elle possédait au prêtre qui dirigeait Parménie, afin qu'il continuât la bonne œuvre et remit ensuite ce bien à un autre bon prêtre pour la perpétuer après lui par cette voie. Sur le conseil de l'abbé Soland, elle changea ces dispositions et donna tout son bien, tant sur la montagne que dans la plaine, « à notre Seigneur Jésus-Christ, entre les mains et sous l'administration de Mgr l'évêque et de ses successeurs, qui seraient les pères temporels et spirituels de cette maison, pour y continuer les retraites à l'ordinaire, en faveur des personnes de l'un et de l'autre sexe. » Voyant son établissement suffisamment affermi par cet arrangement, Louise ne songea plus qu'à bien épurer son cœur par l'accroissement de son amour pour notre Seigneur. Afin de l'aider à atteindre ce but et à gravir plus sûrement les sommets de la perfection Jésus-Christ se plut à l'éprouver, soit en lui retranchant les consolations abondantes dont il la comblait auparavant, soit en mortifiant par ses délais le désir ardent qu'elle éprouvait d'aller à lui.

« Mon état, disait-elle, est comme celui d'une personne suspendue par un de ses cheveux entre le ciel et la terre. Plus j'avance, plus je ressens le désir d'aller au plus vite à mon bon Maître ; mais il ne me répond que ces deux mots : Ma volonté et rien de plus. Ainsi je ne veux plus rien désirer que son bon plaisir. » Elle répétait souvent ces deux mots : « Mon Dieu, votre volonté et rien de plus » ; ou bien bien encore ceux que depuis longtemps elle répétait presque à chaque heure : « Passe, passe, cela n'est pas mon Dieu ! » Quelque fois aussi elle s'arrêtait à admirer la gloire immense dont Dieu récompense ses saints, et alors elle s'écriait : « Ah ! quand en jouirons-nous ? » Mais elle ajoutait aussitôt : « Je ne veux que sa volonté et rien de plus ! »

En 1727, Louise avait quatre-vingt-un ans : elle en avait passé cinquante-quatre sur la montagne de Parménie, dans les austérités de la vie pénitente, dans les travaux, dans les fatigues, dans la pauvreté, dans les contradictions et les épreuves de toutes sortes, surtout dans l'exercice de la charité la plus dévouée et la plus ignorée. Enfin tomba sur elle la dernière maladie, qui fut comme la croix sur laquelle devait se consommer son sacrifice. Atteinte d'une fluxion de poitrine, elle souffrait le tourment d'une soif dévorante et d'une oppression lui permettant à peine de respirer. Elle ne pouvait goûter ni repos ni sommeil, réduite à rester jour et nuit clouée sur une chaise. Dans cette extrémité, elle ne perdit pas un instant la sérénité d'âme, ni cette douce résignation qui est comme l'apanage de la sainteté : pas une plainte ne tomba de ses lèvres ; elle baisait amoureusement son crucifix et puisait, dans la méditation de la Passion, grâces et force pour la lutte suprême de la vie et de la mort. L'image de Jésus sur la croix lui fut une perpétuelle leçon de pauvreté et de détachement. Craignant d'être, à la mort, surprise avec quelque chose en propre, elle fit dépouiller sa misérable cellule de tout ce qu'elle renfermait et tout distribuer aux pauvres ; elle ne garda que son crucifix. Bien plus, elle voulut que les vêtements qu'elle portait leur fussent pareillement distribués ; elle pria donc une de ses compagnes de lui en prêter jusqu'à l'heure de la mort. Trois jours avant sa fin, elle trouva encore assez de forces pour se traîner à la chapelle, et y faire une dernière fois la sainte communion. Le surlendemain, elle communia en viatique : sa foi s'exprimait plus vive, par des désirs plus ardents de voir son Dieu face à face.

Enfin arriva le dernier jour. C'était le 22 janvier 1727. Dès le

matin, pressentant bien qu'elle ne verrait pas le soir, Louise pria sa compagne de lui laver le visage et les mains, de lui donner du linge blanc et de l'habiller comme pour un grand jour de fête. Témoin de ces apprêts inaccoutumés, l'abbé Soland en demanda la cause : « Ah ! répondit Louise, il faut partir, monsieur ; je vais paraître devant mon céleste Epoux. Ayez soin de l'œuvre de Dieu et de cette maison. » A deux heures, elle entendit sonner la récitation du chapelet et dit : « Allez au chapelet et priez pour moi. » Bientôt elle entra en agonie : on la plaça sur son lit, mais ne pouvant plus longtemps rester dans cette position, elle s'écria : « Le temps presse ! » L'abbé Soland se hâta de lui administrer l'extrême-onction. Elle avait perdu l'usage de la parole, mais non la connaissance : elle acquiesçait par signes à tout. Après les recommandations de l'âme, elle soupira ces deux mots : « Allons, allons ! — Et où aller, ma chère sœur? demanda le prêtre. — Au ciel ! » répondit-elle en fixant les yeux en haut. Puis, les mains jointes et comme en oraison, elle rendit doucement son âme à Dieu.

La nouvelle de sa mort se répandit aussitôt, et le lendemain, malgré la rigueur de la saison, il y eut sur la montagne de Parménie, couverte de neige, un concours si prodigieux de prêtres et de fidèles qu'on fut obligé de différer les obsèques, pour donner à tous le temps de vénérer les restes mortels de celle que tous pleuraient, parce que pour tous, riches et pauvres, étrangers ou non, sœur Louise avait été, pendant toute sa vie, un sujet d'édification, une conseillère, une bienfaitrice, une mère. Chacun faisait toucher à ses mains des médailles, des croix, des chapelets. Puis on s'entretenait de ses bonnes œuvres et de ses vertus. Le curé de Tullins présida les cérémonies des funérailles, sur la prière de l'abbé Soland, trop profondément bouleversé par sa douleur. Sœur Louise alla reposer dans le petit caveau de la chapelle de Parménie, à côté de l'abbé Roux. Leurs précieux restes ont été déposés depuis sous l'autel principal.

On parla de faveurs, sinon authentiquement miraculeuses, du moins extraordinaires, que Dieu départit dans le sanctuaire de Parménie, soit avant, soit après la mort de sœur Louise, et que la foi populaire attribua généralement aux mérites et aux prières de cette pieuse fille. Le chanoine Gras du Villard écrivait : « Je pourrais particulièrement m'étendre sur les grâces que plusieurs croient avoir obtenues de Dieu, par les mérites et l'intercession de sœur Louise, et que bien des gens regardent comme des miracles ; mais

je ne prétends pas prévenir le jugement du Saint-Siège. » Nous disons comme lui, et filialement soumis à notre Mère la sainte Église, nous ajouterons, conformément au décret d'Urbain VIII, que nous n'avons pas écrit ces pages en juge, mais en simple historien, sur le témoignage, rapporté par les biographes, de personnages graves et autorisés, et la plupart prêtres pieux et savants. Les directeurs de l'œuvre de Parménie qui ont vécu avec sœur Louise sur la sainte montagne ont particulièrement été mis à contribution.

XII. **Parménie jusqu'à nos jours.**

La montagne de Parménie jouissait d'une trop grande renommée, dit l'abbé Clerc-Jacquier, pour échapper à la tempête sociale qui bouleversa la France à la fin du XVIII^e^ siècle. Comme partout ailleurs, la révolution sévit sur cette modeste église, n'y laissa que la désolation, puis la livra, avec ses dépendances, à l'abandon, au silence et à de nouveaux maîtres. Parménie, après la tourmente révolutionnaire, devint d'abord le siège d'une secte qui s'intitula la « religion des saints ou des appelants ». C'était une branche de la « Petite Église ou Église anticoncordataire ». Le dernier directeur de la maison de retraites, l'abbé Marion, en acquérait la propriété en 1800. Interdit par l'autorité diocésaine, le malheureux, en compagnie d'un ancien marchand de vin de Lyon, empoisonna de sa fausse doctrine tous les villages voisins, dans un rayon d'une dizaine de lieues. — Tirons un voile sur ces tristes années, où le ridicule se mêlait à l'odieux, et la plus sotte et crédule superstition aux désordres qu'une plume honnête ne peut décrire. Cela dura trente ans, en plein XIX^e^ siècle ! Les tribunaux finirent par s'en mêler en 1828..... Tournons la page !

Une nouvelle Louise arracha aux mains profanes la terre sanctifiée de Parménie, pour la rendre et l'assurer à la Religion. Rosalie Dupont, bonne villageoise, héritière de la simplicité et de l'abnégation, du dévouement et même de la pauvreté de sœur Louise, s'éprit comme elle d'un amour passionné pour son église et son couvent de Parménie. « Je prierai tant, disait-elle, je ferai tant, que Notre-Dame des Croix aura de nouveau son sanctuaire. » Elle tint parole. Louise avait quêté jadis et frappé jusqu'aux portes du palais épiscopal en faveur de sa chapelle chérie ; Rosalie, elle aussi, quêtera

et ira juqu'à Grenoble, bravant toutes les railleries, et suggérera au chef du diocèse la possibilité de se remettre en possession de cet ancien patrimoine de son Église. L'évêque, Mgr Philibert de Bruillard, à son instigation, acquit donc de ses propres deniers l'église, le cloître et leurs dépendances, puis en fit don au diocèse le 23 janvier 1839. Le zélé prélat voulut monter à Parménie pour y purifier le lieu saint ; il y bénit une nouvelle cloche et y laissa l'abbé Brissaud en qualité de directeur. Peu après l'établissement fut confié aux Capucins. Ensuite Mgr de Bruillard y appela des Oblats de Marie Immaculée. Enfin le sanctuaire de Parménie fut desservi par les Bénédictins olivétains, congrégation dont le centre est au mont Orviéto en Toscane. Deux gentilshommes français, le comte de Bainville et le chevalier de l'Ecochère, agrégés olivétains, achetèrent le domaine de Parménie en 1835, et les religieux en prirent possession, au nom de leur Ordre, en vertu d'un bref du Souverain Pontife.

L'église de sœur Louise a été restaurée. Sur la façade, avec le millésime 1674, deux mains enlacées au pied de la croix prêchent l'amour en Dieu et pour Dieu..... En 1901, les Pères Olivétains durent quitter ce lieu solitaire ; le gouvernement confisqua leurs biens, et l'on nous dit que le fisc les a aliénés en les cédant à un propriétaire laïque.

TABLE.

Avis. 1
I. Parménie avant le dix-septième siècle. 3
II. Période de préparation. 6
III. La vocation. 11
IV. Humbles débuts. 15
V. La fondation. 20
VI. Le rôle de Sœur Louise. 25
VII. La maison de retraites. 30
VIII. Les Directeurs de retraites. 35
IX. Saint Jean-Baptiste de La Salle à Parménie. 39
X. Saint Jean-Baptiste de La Salle et Sœur Louise. 44
XI. Mort de Sœur Louise. 47
XII. Parménie jusqu'à nos jours. 54

A. M. D. G.

CUM PERMISSU SUPERIORUM.

IMPRIMATUR :

Tornaci 30 *Augusti* 1923

V. CANTINEAU

vic. gen.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

1908

13-14. La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes, d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 151 pp.

15. Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia, d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp.

16. Retraites de sourds-muets. H. JEANVOINE. 30 pp.

17. Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome. MGR. R. SCHÜLLER. 55 pp.

18. Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace. A. BOONE, S. J. Épuisé

1909

19. Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne. L. TAPARELLI, S. J. 51 pp. . . . . Épuisé

20. Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace M.-F. GIBERT. 42 pp. . . . . Épuisé

21. Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José. J.-B. COUDERC. 83 pp.

22. Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ. L. FARSY. 75 pp.

23. De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitae communis. H. WATRIGANT. 56 pp.

24. Bibliographie 1908-1909. H. WATRIGANT, 48 pp.

1910

25. La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré. L. BESSE, S. J. 45 pp.

26. Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta. P. MANRIQUE. 72 pp.

27. Les retraites à Madagascar-Central. C. DU COËTLOSQUET. 84 pp.

28. Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIIIe siècle. E. BOCQUILLION. 95 pp.

29-30. Les Annotations des Exercices de S. Ignace. P. WAMY, S. J. 80 pp.

1911

31. La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc. P. DEBUCHY. 96 pp.

32. S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace. MGR A. RATTI. 42 pp.

33. Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants. H. HOSTEN, S. J. 45 pp.

34. Explication inédite des Règles d'Orthodoxie. C. JUDDE, S. J. 30 pp.

35. Duo antiqua Exercitiorum directoria. HOFFÆUS et CECCOTTI, S. J. 50 pp.

36. Bibliographie 1910-1911, H. WATRIGANT. 45 pp.

1912

37-38. Bellarmin et les Exercices spirituels. X. LE BACHELET. 152 pp.

39-40-41. Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires. H. WATRIGANT. 132 pp.

42. Contemplatio ad Amorem spiritualem. Méditations inédites. 48 pp.

1913

43. Quel est l'auteur de l'« Anima Christi » ? 56 pp.

44. Vie de Sœur Marie Bonaventura. N. LANCICIUS, S. J. 58 pp.

45-46-47. Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique. H. WATRIGANT. 151 pp.

48. Bibliographie 1912-1913. H. WATRIGANT. 50 pp.

Les numéros marqués *épuisés* ne sont plus vendus qu'avec la série complète les trois premières années 9061, 1907, 1908 ne se trouvent plus en librairie ; nous reprendrions volontiers les doubles qu'on pourrait nous céder.

1914

49. La Bibliothèque des Exercices et ses publications. P. DEBUCHY. 40 pp.

50. Saint Vincent de Paul et les Retraites fermées. ANONYME. 100 pp.

51. Les Retraites du Clergé. MGR R. DE LA PORTE, évêque de Berisa. 40 pp.

52-53. Une ancienne copie des Exercices (provenant du Bx Pierre Le Fèvre). Reproduction d'un manuscrit de Cologne du XVIe siècle, avec préface historique. P. DEBUCHY. 96 pp.

54. De l'étude pratique des Exercices de saint Ignace. P. DEBUCHY» 52 pp.

1919

55. Benoît XIV, Benoît XV et les Retraites spirituelles. H. WATRIGANT. 60 pp. Épuisé

56. Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites spirituelles. C. LEBRUN, Eudiste. 72 pp. Épuisé

57. Quaestiones de Tribus binariis et de Tribus humilitatis modis. H. PYDYNKOWSKI, S. J. 28 pp. Épuisé

58. Souvenirs d'une Retraite à Athis. J. HUBIN, S. J. 40 pp. Épuisé

59. Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XVe siècle. H. WATRIGANT, 84 pp. . 3 »

60. Bibliographie 1914-1919. H. WATRIGANT. 34 pp. . . . . 1 »

1920

61-62. Mélanges Watrigant. Etudes historiques et ascétiques, par divers auteurs. 176 pp. . . . 5 »

63. Traité de la Retraite. V. HUBY (1681) 76 pp. Épuisé

64. La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de saint Ignace. J. J. NAVATEL. Épuisé

65. La prédication et les Exercices. P. DEBUCHY. pp. 28 Épuisé

66. La pratique des Exercices dans l'ancienne Mission de Chine. L. VANHÉE. 22 pp. Épuisé

1921

67. Sainte Marguerite-Marie et les Retraites spirituelles. H. WATRIGANT, 64 pp. . . . . 2 »

68. Lexique des Exercices. J. VANGORP 48 pp. 1.50

69. Retraites modernes en Chine. L. VANHÉE. 44 pp. 1.50

70. De Tribus humilitatis modis Quaestiones disputatae. 26 pp. 1 »

71. Les Forteresses du Catholicisme. J. ARCHAMBAULT. 112 pp. . 4 »

72. Bibliographie 1920-1921. H. WATRIGANT et P. DEBUCHY 25 pp. 1 »

1922

73-74 Étude sur le texte des Exercices. J. NONELL. 63 pp. . . 2,50

75-76. Etude sur le texte des Exercices. (suite) J. NONELL. 62 à 225 pp. . . . . 3 »

77-78. Jubilum S. J. seculare ob Theol. mysticam. M. SANDAEUS. 106 pp . . . . . 3, »

1923

79. L'Ascèse des Jésuites et la Mystique allemande. M. MESCHLER 3. »

80-81. Mélanges, Documents importants. P. HENRI WATRIGANT. . . . . 4 »

82. Mélanges. Documents importants etc (suite) . . . . . 4 »

83. Sœur Louise de Parménie. *Anonyme*, 56 pp. . . . . .2 .50

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

Le Directeur-gérant HENRI WATRIGANT.

Imprimerie J. De Meester & Fils, Wetteren (Belgique).